

ETAT DES POPULATIONS POUR LES TROIS ESPECES DE VAUTOURS DE LA REGION DES GRANDS CAUSSES

Vautour fauve, moine & percnoptère
&

Premiers lâchers de Gypaète barbu

**Equarrissage et développement des placettes d'alimentation
Education à l'Environnement**



Année 2012



LPO grands causse

Les programmes de réintroduction, de conservation et de gestion des populations de vautours menés par la LPO dans les Grands Causses, en partenariat avec le Parc national des Cévennes, sont réalisés :

Grâce au soutien financier :

- De l'UNION EUROPEENNE ;
- Du Ministère de l'Écologie et du Développement durable ;
- Des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ;
- Du Conseil général de l'Aveyron ;
- Des DREAL Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ;
- De la Fondation MAVA ;
- De l'entreprise CEMEX ;
- De la Fondation Nature et Découverte.

Et la contribution :

- De la Fondation pour la Conservation des Vautours (VCF) ;
- De la Fondation pour la Conservation du Vautour moine (BVCF) ;
- Du Muséum National d'Histoire Naturelle / Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux ;
- Des DDSV de l'Aveyron, de la Lozère et du Gard ;
- De l'ONCFS de l'Aveyron et de la Lozère ;
- De l'ONF de l'Aveyron ;
- Du Parc National des Cévennes ;
- Du Parc Naturel Régional des Grands Causses ;
- De la Délégation LPO Aveyron ;
- Du Centre de soins de l'UNCS de Millau ;
- Du Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires ;
- De la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère ;
- L'Union Meridionalis ;
- Et diverses structures naturalistes et d'éducation à l'environnement.



UN PEU D'HISTOIRE	3
SUIVI DES COUPLES REPRODUCTEURS DE VAUTOURS FAUVES.....	4
Saison de reproduction 2012.....	4
Baguage des jeunes au nid	5
Les oiseaux identifiés par contrôles visuels	6
Projet ANR Vautours (<i>Olivier Duriez & François Sarrazin</i>).....	8
SUIVI DES COUPLES REPRODUCTEURS DE VAUTOURS MOINES	9
Saison de reproduction 2012.....	9
Baguage des jeunes au nid	11
Les oiseaux identifiés par contrôles visuels	12
Exogènes contrôlés dans les Grands Causses.....	13
SUIVI DES COUPLES REPRODUCTEURS DE VAUTOURS PERCNOPTERES	15
Saison de reproduction 2012.....	15
Baguage des jeunes au nid	16
RÉINTRODUCTION DES DEUX PREMIERS GYPAÈTES BARBUS DANS LES GRANDS CAUSSES	17
GESTION DE LA RESSOURCE ALIMENTAIRE	43
La collecte d'équarrissage.....	43
Suivi par lecture de bagues sur le site de Cassagnes	46
Autres utilisations du site de Cassagnes.....	47
Les Placettes d'alimentation	49
GESTION DES MENACES	49
Limiter l'impact du réseau d'ERDF	49
Suivi éco-toxicologique	50
Activité de pleine nature	51
Coupes forestières	51
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	52
L'équipe d'animation	52
Communication et promotion.....	52
Les Partenaires	57
La saison estivale	57
Le Partenariat.....	57
Animations proposée cette saison estivale	58
Analyses	59
Perspectives.....	59
Résumé de la saison d'animation	60
REMERCIEMENTS	61

*Rédaction : Thierry David, Albane Dervil, Philippe Lécuyer, Raphaël Néouze & Noémie Ziletti
LPO Grands Causses*

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis une trentaine d'années, la Ligue pour la Protection des Oiseaux antenne Grands Causses (anciennement Fonds d'Intervention pour les Rapaces, antenne Grands Causses) gère, en collaboration étroite avec le Parc national des Cévennes, les programmes de réintroduction des vautours dans les gorges de la Jonte et du Tarn.

A l'origine, une poignée de naturalistes passionnés dont Michel BROSSSELIN (†), Michel et Jean-François TERRASSE et d'autres, eurent l'idée un peu folle de permettre le retour de ce grand rapace dans le ciel caussenard... L'idée germa et aboutit à ce programme unique en son genre à l'époque.

C'est ainsi que de 1981 à 1986, une soixantaine de vautours fauves, venus de centres de soins ou de zoos, ont été lâchés dans cette région de grands plateaux semi-désertiques à forte tradition pastorale.

Dès 1982, le premier vautour caussenard né libre dans les gorges de la Jonte prenait son envol ! Il était nommé par l'équipe de terrain "Bouldras", appellation locale de l'espèce. Après une quarantaine d'années d'absence, le Vautour fauve se reproduisait de nouveau dans la région des Grands Causses. La colonie se compose aujourd'hui de plus de 370 couples.

En 1992, en collaboration avec la Black Vulture Conservation Foundation, la réintroduction du Vautour moine a débuté par le lâcher de 5 oiseaux et s'est terminée en 2004. Vingt couples reproducteurs ont été localisés en 2012 et ont mené 11 jeunes à l'envol. Deux autres programmes de réintroduction sont en cours dans le Verdon (04) et les Baronnies (26).

Un autre nécrophage est également présent dans la région en période estivale, il s'agit du Vautour percnoptère. Ayant refait son apparition dans la région dans le milieu des années quatre-vingt, un couple s'est reproduit avec succès pour la première fois en 1997. En 2012, 3 couples étaient présents dont 2 reproducteurs et 2 jeunes ont été produits.

Pour finir le tableau du grand retour dans les Grands Causses de la petite cohorte des nécrophages, le programme de réintroduction du gypaète barbu a débuté en 2012, au mois de juin. Deux jeunes oiseaux ont donc été libérés, précurseurs d'une longue série...

SUIVI DES COUPLES REPRODUCTEURS DE VAUTOURS FAUVES

Saison de reproduction 2012

Le suivi par les salariés de l'Antenne LPO et les agents de terrain du Parc national des Cévennes, de tous les nids connus a permis de dénombrer au moins 370 tentatives de reproduction. Chaque nid est contrôlé au moins une fois par semaine afin d'acquies les données liées à la reproduction. Ce sont ces données, acquies sur le terrain, qui permettent d'appréhender l'évolution de cette colonie et de la comparer avec d'autres colonies françaises ou étrangères.

Tableau 1 : récapitulatif des saisons de reproduction de 1998 à 2012

Années	Nombre de pontes					Nombre de jeunes à l'envol				
	Gorges de la Jonte	Gorges du Tarn	Vallée du Tarn	Gorges de la Dourbie	TOTAL	Gorges de la Jonte	Gorges du Tarn	Vallée du Tarn	Gorges de la Dourbie	TOTAL
1998	30	37	0	0	67	10	28	0	0	38
1999	30	44	1	0	75	20	29	1	0	50
2000	28	44	3	0	75	16	34	3	0	53
2001	34	47	8	0	89	18	35	5	0	58
2002	39	51	8	0	98	26	36	4	0	66
2003	49	57	8	2	116	33	48	5	1	87
2004	47	62	9	0	118	30	47	8	0	85
2005	55	71	18	0	144	44	52	10	0	106
2006	59	79	19	2	162	42	52	14	2	110
2007	65	87	26	5	183	45	67	18	5	135
2008	74	99	30	10	215	57	71	24	9	163
2009	78	108	39	17	242	59	85	29	13	186
2010	94	122	43	24	283	78	97	33	16	224
2011	114	140	48	31	333	83	110	41	25	259
2012	131	154	53	32	370	105	113	45	22	285

Paramètres de reproduction de la colonie de vautours fauves en 2012 :

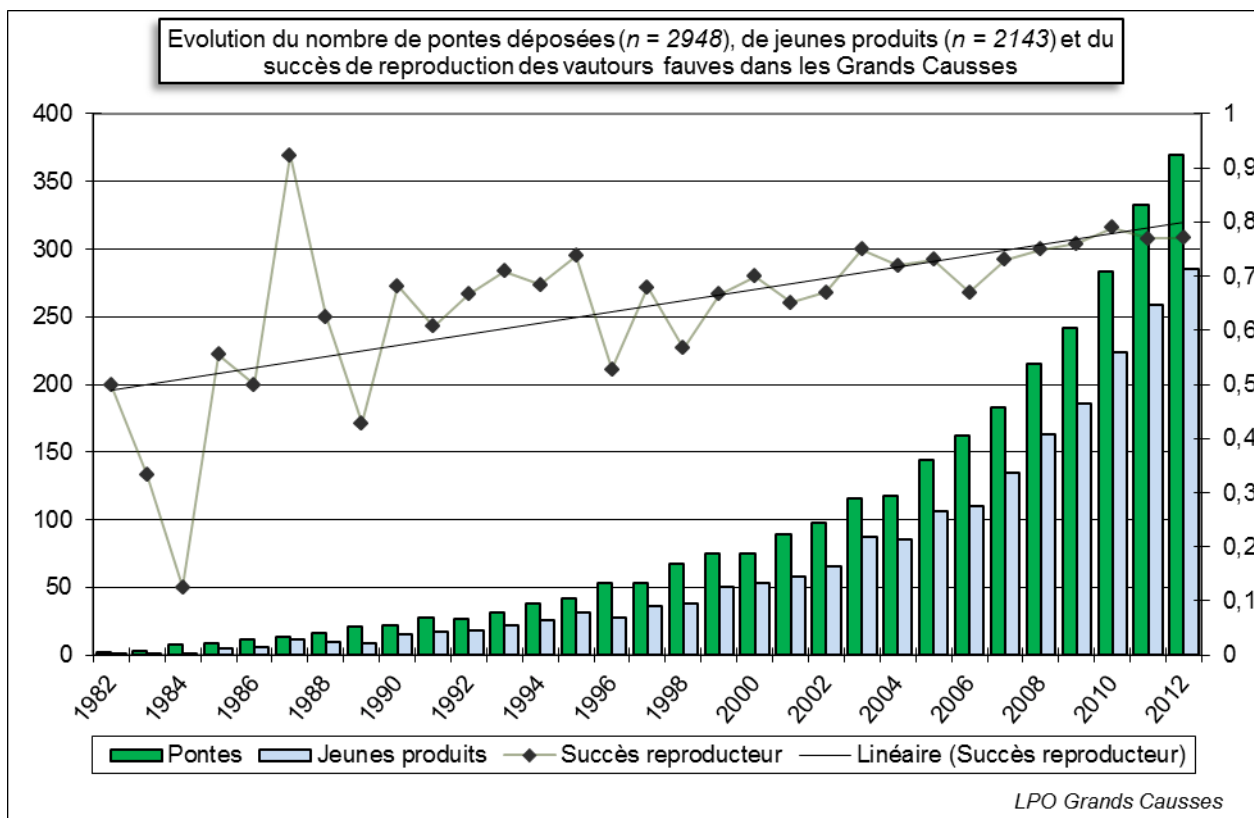
- Global : **0,77** (0,77 en 2011)
- Gorges de la Jonte : **0.80** (0,72 en 2011)
- Gorges du Tarn : **0,73** (0,78 en 2011)
- Vallée du Tarn : **0,84** (0,85 en 2011)
- Gorges de la Dourbie : **0,68** (0.80 en 2011)

Le succès de reproduction est le nombre de jeunes produits divisé par le nombre de tentatives de nidification. La valeur «normale» pour l'espèce est de 0,70.

Aucun nouveau secteur n'a été découvert cette année, ni dans les zones amont des Gorges du Tarn, de la Jonte ou de la Dourbie ni sur les contreforts ouest du Larzac.

Le travail de suivi a commencé le 02/12/2011 et s'est achevé le 13/09/12 avec 7310 données récoltées. Ces informations sont stockées dans une base de données.

Le travail photographique des nids continue à être mis à jour afin de garder l'historique des codes et des emplacements occupés par l'espèce depuis sa réintroduction. Ce travail de mémoire est d'autant plus important qu'il est lui aussi réalisé depuis le début du retour de l'espèce dans la région.



Le graphique ci-dessus montre bien le dynamisme de la colonie caussenarde et aussi le succès reproducteur qui tend à se stabiliser autour de la valeur 0,75 à partir des années 2000. Si l'on calcule cette valeur du nombre total de jeunes produits divisé par le nombre total de pontes déposées depuis 1982, nous obtenons encore 0,72 de succès reproducteur global.

Baguage des jeunes au nid

Cette année, 53 poussins ont été bagués au nid. Ce programme de baguage permet l'étude de cette population sous un autre angle, celui de la dynamique des populations. Les lectures de bagues effectuées par les salariés, bénévoles ou personnels (français ou étrangers) travaillant sur d'autres programmes similaires permettent par exemple les travaux de dynamique des populations menés par les collaborateurs du Muséum. Ces lectures de bagues mettent aussi en évidence les déplacements lointains de ces oiseaux.

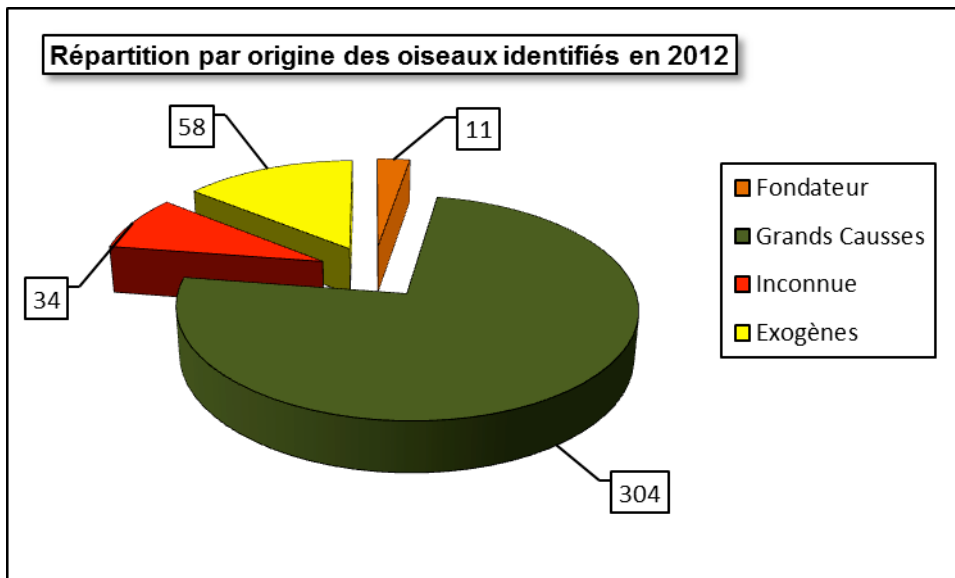


Jean-Louis Pinna dans un nid de Vautour fauve des gorges de la Jonte (PL)

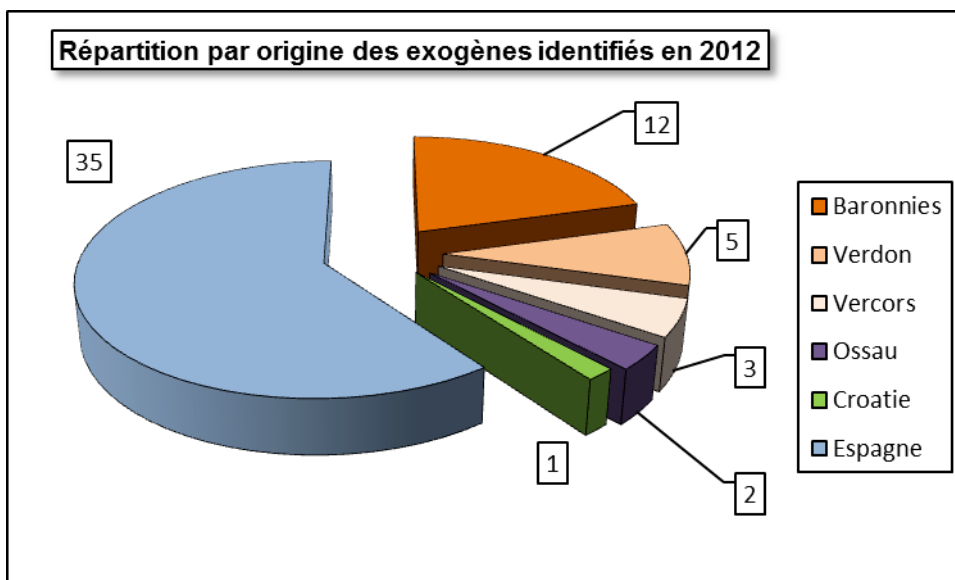
Personnes ayant participé au baguage en 2012 : Jean-Louis PINNA (*Bénévole et bagueur du CRBPO*), Bruno DESCAVES, Géraldine COSTES, Siméon LEVEFRE & Jean-Pierre MALAFOSSE pour le Parc National des Cévennes, Thierry DAVID, Olivier DURIEZ, Philippe LECUYER (*bagueur du CRBPO*) Odile COUQUEBERG & Noémie ZILETTI pour la LPO Grands Causses.

Les oiseaux identifiés par contrôles visuels

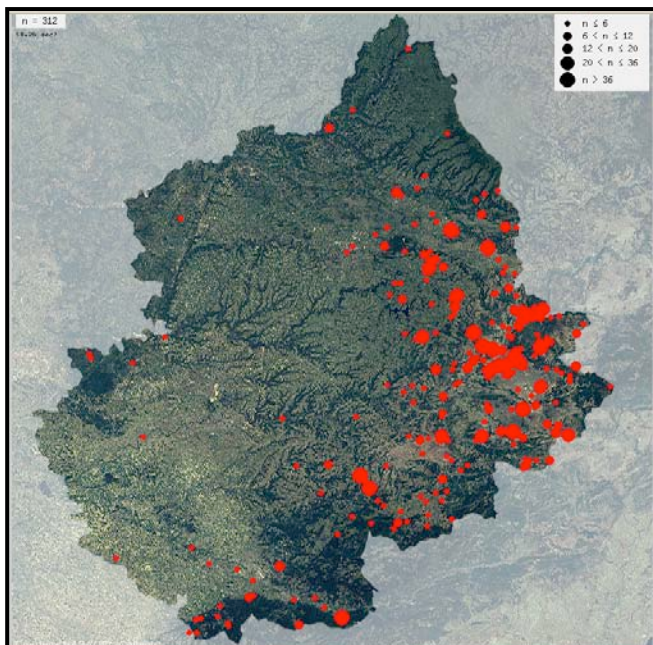
En 2012, ce sont 407 identifications différentes qui ont été réalisées. Pour l'essentiel, ces observations sont faites sur le charnier principal de Cassagnes (Commune de Saint-Pierre des Tripiers). Ce suivi individuel est important car il fournit aux scientifiques du Muséum la « matière première » aux recherches scientifiques, notamment sur la dynamique des populations. Dans la base de données des Causses, 1330 lectures de bagues ont été réalisées en 2012 sur un total de 36560 !



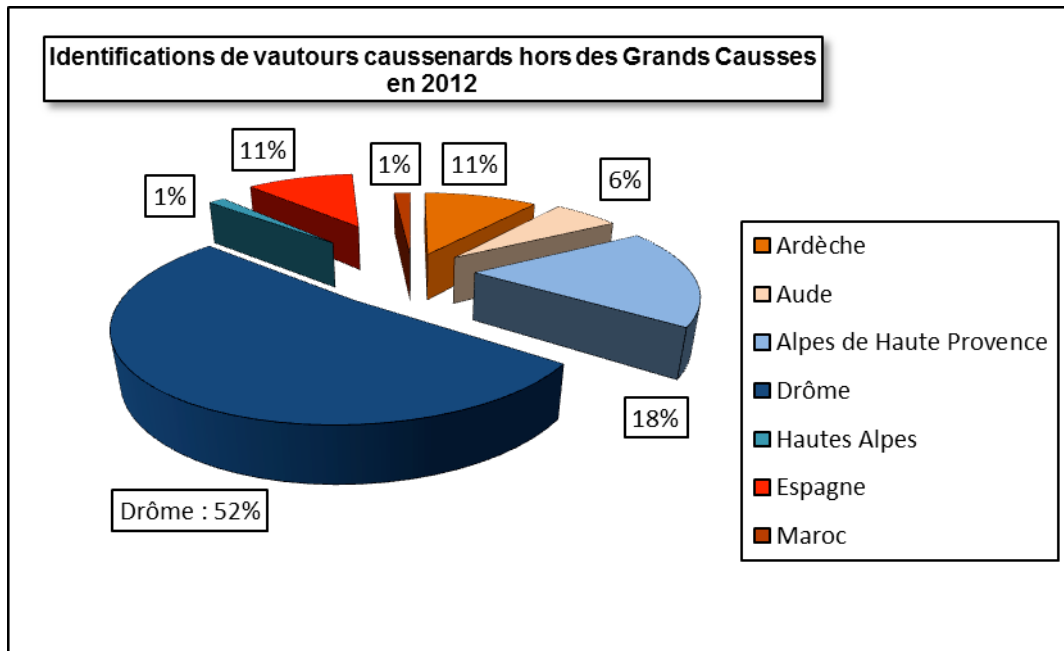
Si les vautours nés dans les Causses représentent logiquement la majorité des identifications, le nombre de vautours dits exogènes augmente légèrement avec 58 oiseaux identifiés de 6 origines différentes (Espagne, Croatie, Vallée d'Ossau, Baronnies, Verdon et sud-Vercors)



La carte ci-dessous montre tous les contacts avec l'espèce, saisis dans la base de données Faune Tarn-Aveyron gérée par la Délégation LPO Aveyron. On devine bien à l'est de la carte les zones utilisées par les vautours pour la reproduction et ensuite les observations plus aléatoires correspondant à de la prospection alimentaire. (La Lozère ne figure pas sur la carte).



Des oiseaux caussenards sont régulièrement identifiés en dehors de la zone dite habituelle pour notre colonie. La plupart des données nous viennent bien sûr des régions où l'espèce se reproduit et fait l'objet d'un suivi régulier.



Pour beaucoup de ces individus, il s'agit d'un déplacement erratique, normal chez les jeunes de cette espèce. Ces oiseaux sont souvent revus dans les Causses et parfois font quasiment des « navettes » entre les Préalpes du sud et les Causses ! Pour quelques-uns seulement, il s'agit d'une installation durable dans ces autres secteurs.

Pour l'oiseau vu au Maroc, il s'agit d'un immature né en 2011 et capturé là-bas au mois de juin 2012.

Projet ANR Vautours (*Olivier Duriez & François Sarrazin*)

Ce programme de recherches mené par Olivier Duriez du CNRS a débuté en juin 2010. Cinquante oiseaux ont été équipés de balises GPS afin d'étudier leurs déplacements. Actuellement, seulement une dizaine de ces balises émettent correctement. Une session de capture a été organisée le 15 novembre 2012 et visait à attraper des vautours porteurs de balises défectueuses qui ne transmettaient plus leurs informations. Ces captures permettent également le re-bagage d'oiseaux ayant perdu leurs bagues darvic (bague d'identification à distance). 21 vautours fauves ont été capturés et deux balises qui ne fonctionnaient plus ont été retirées. Cinq vautours ont également reçu de nouvelles bagues d'indentification à distance.



Prise de mesure d'une aile pour calculer la charge alaire (PL)

Des mesures d'ailes ont été réalisées qui, corrélées au poids de l'oiseau, vont permettre de calculer la charge alaire. La plupart des vautours capturés avaient une envergure comprise entre 2,42 m et 2,67 mètres.

Une deuxième séance avait été programmée au mois de décembre, mais la météo ne l'a pas rendue possible.

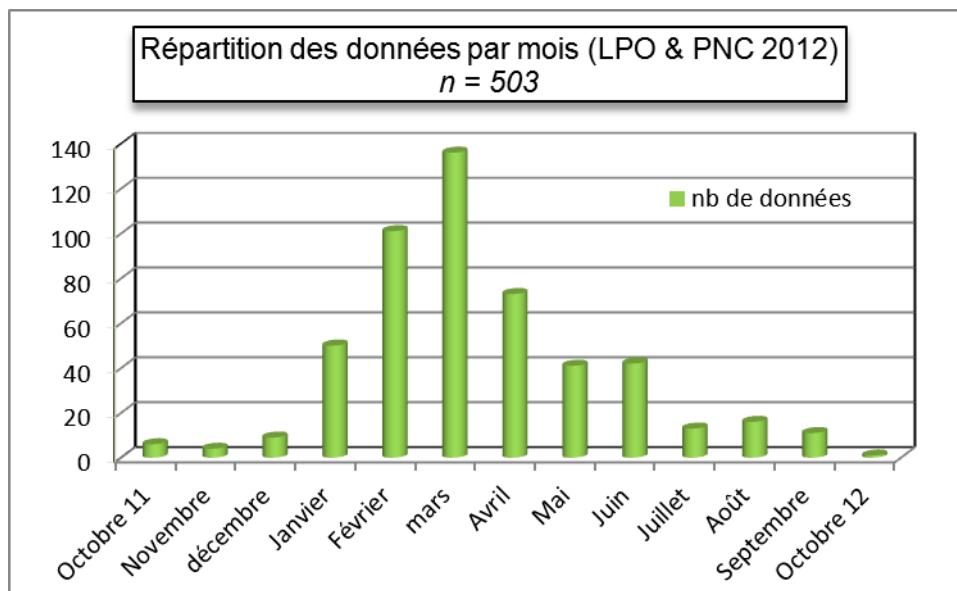
SUIVI DES COUPLES REPRODUCTEURS DE VAUTOURS MOINES

Réintroduite de 1992 à 2004, l'espèce se reproduit dans les grands Causses depuis l'année 1996. Le travail de suivi est sensiblement identique quoique rendu plus difficile vu le mode de reproduction arboricole de ces grands rapaces.

Saison de reproduction 2012

Le travail de suivi a été effectué comme tous les ans et ce depuis la première reproduction en nature de l'espèce dans les Grands Causses, en 1996.

Dans notre base de données dédiée à ce rapace, le suivi des sites de reproduction pour l'année 2012 a commencé le 21 octobre 2011 et s'est terminé aux alentours de la mi-octobre. L'ensemble des informations récoltées s'élève à 503 données (sur 5020 en tout). Une donnée correspond à une observation sur un site (cette observation peut être d'une très courte durée comme un simple contrôle de l'incubation en cours ou s'étaler sur plusieurs heures afin de localiser l'aire de l'année). L'essentiel de ces informations est obtenu par les salariés de l'Antenne de la LPO et les agents de terrain du PNC.

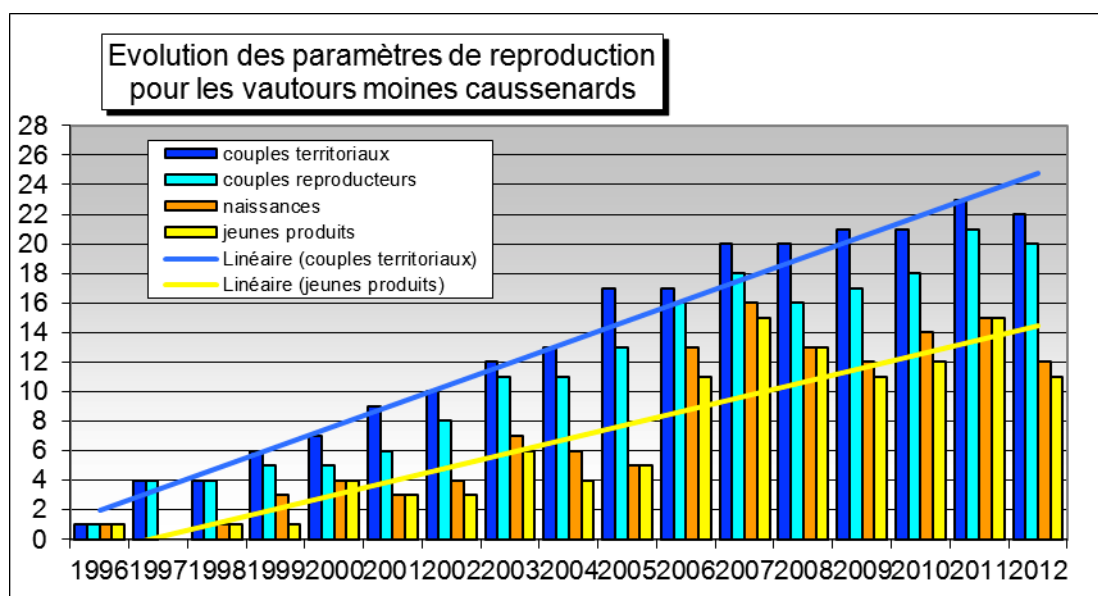


En début de saison, décembre, janvier et février, le travail consiste dans la localisation des couples et de l'aire qu'ils vont occuper. Ensuite, c'est surtout des contrôles réguliers qui sont réalisés afin de vérifier l'incubation, la présence du poussin etc. Ce suivi doit être assez précis car il détermine la période optimale pour le baguage au nid des jeunes et dure plus ou moins jusqu'à l'envol.

Cette année, 20 couples reproducteurs ont été contrôlés et 2 couples territoriaux ne se sont pas reproduits. C'est une saison de reproduction moyenne qui n'a vu l'envol que de 11 juvéniles pour 12 naissances.

Contrairement à l'année dernière, l'ensemble des paramètres est en légère diminution : nombre de couples territoriaux, nombre de couples reproducteurs, nombre de naissances et nombre de jeunes à l'envol. Plusieurs couples installés en périphérie de la zone étudiée échappent sûrement aux observateurs...

Les dates de «pontes» (en fait, première observation avec un oiseau en incubation sur l'aire) s'échelonnent du 14/02 au 02/04. Les sites occupés (connus) et suivis en 2012 se sont répartis sur 2 départements (Aveyron : 12, Lozère : 8) et 7 communes.



L'année dernière, vers la mi-mars, un couple était découvert en train de recharger une aire dans le département de l'Hérault (34). Malgré un suivi et une prospection assidue de Jean-Louis Pinna, à l'origine de cette découverte, et Jean-Pierre Cerret, bénévole actif sur ce secteur, ce couple n'a pas réutilisé le site cette année et aucun nouveau nid dans cette zone éloignée des gorges des causses n'a été découvert.

Référence du site	Date d'incubation	Date mini poussin	Echec	Bagué le
Jonte D04-2	14/02	17/04	31/05	
Jonte D05-2	14/02	08/04		06/06
Jonte G03-5	20/02	12/04		15/06
Jonte D01-3	21/02	17/04		18/06
Jonte D05-1	21/02		19/03	
Tarn D03-3	22/02	30/04		14/06
Tarn D01-1	28/03 (*)	25/05		10/07
Vallée Tarn D01-2	25/02		23/03	
Jonte D03	27/02	19/04	25/05	
Jonte G03-6	27/02	23/04		15/06
Vallée Tarn D04-2	27/02	30/05		19/06
Vallée Tarn D04-3	27/02	25/04		18/06
Dourbie D03-2	05/03	29/04		21/06
Jonte D04-4	05/03	18/05		26/06
Vallée Tarn D03-3	05/03		15/05	
Dourbie D03-1	07/03	05/05		21/06
Tarn D01-2	19/03		29/03	
Jonte D05-3	22/03		25/05	
Vallée Tarn D01-1	30/03		13/04	
Dourbie G01-1	02/04	25/05		11/07

*: Deuxième ponte après échec.

Participants au suivi régulier en 2012 : T. David (LPO), B. Descaves (PNC), P. Lécuyer (LPO), I. Malafosse (PNC), R. Neouze (LPO), Jean-Pierre Cerret (Bénévole) et J-L. Pinna (Bénévole)
 Participants au suivi occasionnel en 2011 : Odile Couqueberg (Bénévole LPO) & Magali Trille (LPO Aveyron).

Baguage des jeunes au nid

Comme tous les ans depuis la première reproduction, nous essayons de baguer tous les jeunes moines au nid. Cette année, tous les poussins ont été bagués, soit 12 jeunes vautours moines (Un poussin tombé du nid après le baguage). Cette opération s'est déroulée du 06/06 au 11/07/2012.



Raphaël Néouze bague un poussin au nid dans les gorges de la Jonte (PL)

Comme tous les ans, la pose d'une bague TY du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et d'une bague codée en plastique a été réalisée sur chaque oiseau.

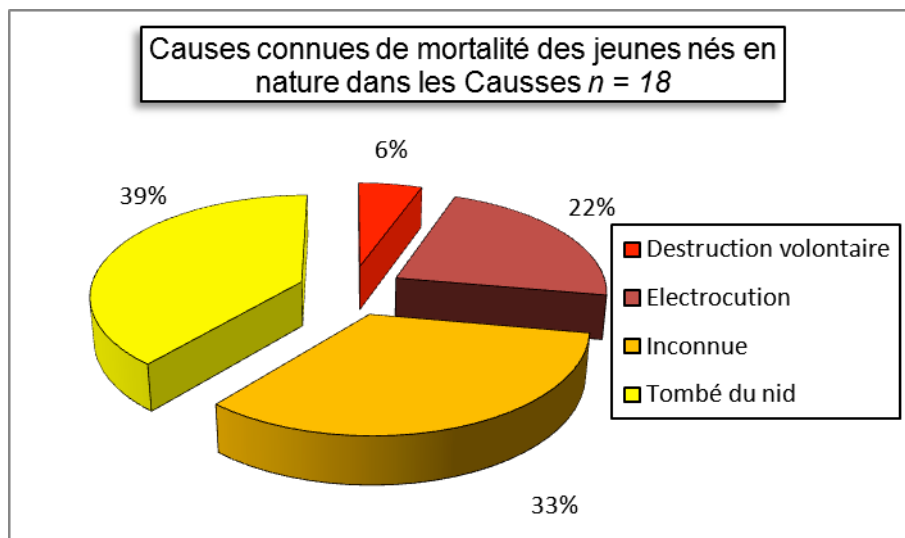
Un prélèvement sanguin est aussi effectué en retirant 2 petites plumes de couverture en croissance, conservées dans de l'alcool à 70° de manière à continuer les travaux de génétique sur l'espèce menés par le Muséum.

S'il est toujours assez facile de monter dans l'arbre porteur du nid et d'arriver sous l'aire, il n'est pas toujours facile de passer dedans... Pour un des sites cette année, les bagueurs ont dû revenir quelques jours après la première tentative avec le matériel adéquat pour que l'opération puisse avoir lieu. Certains nids n'ont en effet pas de grosses branches qui dépassent de la circonférence du nid et il est malaisé de s'y rétablir...

Des restes de proies sont également collectés à cette occasion.

Personnes ayant participé au baguage en 2012 : Jean-Louis PINNA (*Bénévole et bagueur du CRBPO*), Bruno DESCIVES & Isabelle MALAFOSSE pour le Parc National des Cévennes, Raphaël NEOUZE, Thierry DAVID, Philippe LECUYER (*bagueur du CRBPO*) & Noémie ZILETTI pour la LPO Grands Causses.

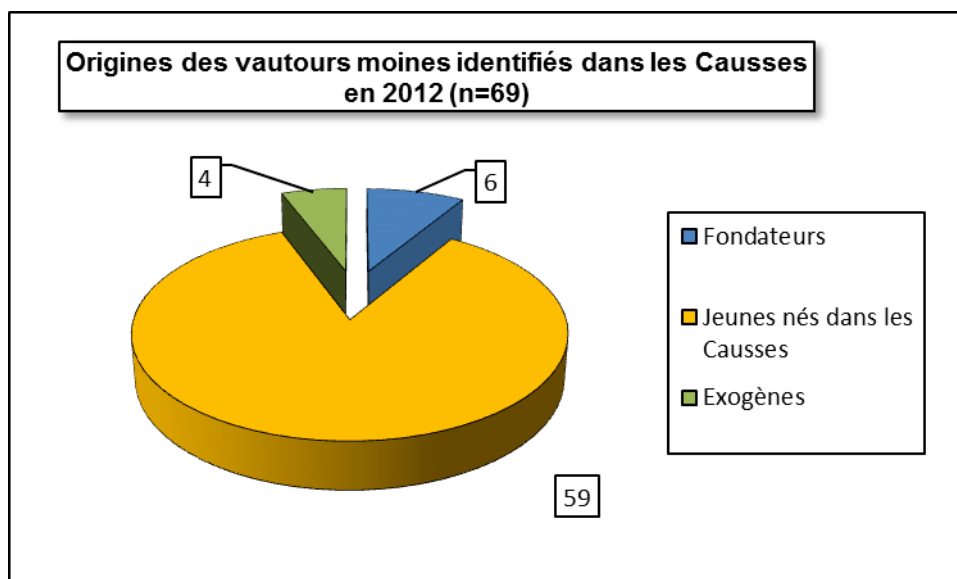
Depuis le début de ce programme, 125 jeunes vautours moines sont nés en nature dans les Grands Causses. Certains ne se sont pas envolés et sont morts pendant l'élevage.



Mis à part le cas de destruction volontaire (en Espagne) et les cas d'électrocution, il est difficile d'expliquer les autres causes (inconnues et tombés du nid). Il s'agit soit d'échecs à l'élevage (manque d'expérience du couple, pathologie sur le poussin, refroidissement dû aux conditions météo, interactions intra ou interspécifiques etc.) soit de jeunes oiseaux récupérés affaiblis quelques temps après l'envol. Pour ces derniers, il est évident qu'une sélection sévère s'opère après l'envol et les taux de survie de ces jeunes vautours sont toujours beaucoup moins bons que ceux des adultes.

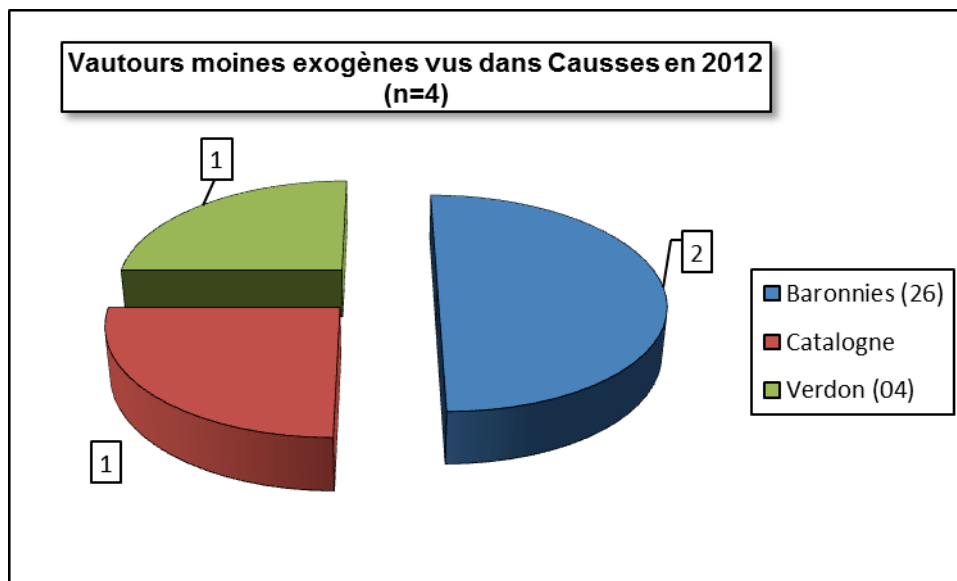
Les oiseaux identifiés par contrôles visuels

En 2012, 69 vautours moines différents ont été identifiés par lecture de bagues soit 46% de l'effectif théoriquement présent dans la colonie. La grande majorité des identifications concerne des oiseaux nés en nature dans les Causses (59). Certaines de ces identifications sont faites sans lecture de bagues, mais il s'agit alors d'observations de juvéniles repassant dans leur nid d'origine après l'envol. Six vautours fondateurs en tout ont été identifiés en 2012. Certains oiseaux ne passent pas ou peu sur le charnier de Cassagnes où sont réalisées la plupart des identifications. Le piège photo en cours de réglage devrait assurer dans l'avenir de belles surprises quand il sera utilisé régulièrement sur les placettes en périphérie de la zone.



Exogènes contrôlés dans les Grands Causses

Dans la liste des oiseaux identifiés en 2012 apparaissent 4 oiseaux dits exogènes, c'est-à-dire nés ou libérés ailleurs. Deux de ces oiseaux nous viennent du programme de réintroduction des Baronnies (26), un autre du Verdon et un autre vient d'Espagne (Catalogne).



Un autre oiseau catalan, Gallarda, lâché sur le programme Catalan de Boumort le 17/03/2009 est une femelle de 4 ans qui est appariée avec un Vautour moine né dans les Causses en 2008 (Montespan). Ce jeune couple a comme prévu tenté une reproduction en 2012, dans les Gorges du Tarn, mais a échoué à l'incubation. Cet oiseau n'est plus considéré comme un exogène, car il semble vouloir s'installer durablement dans la colonie caussenarde.

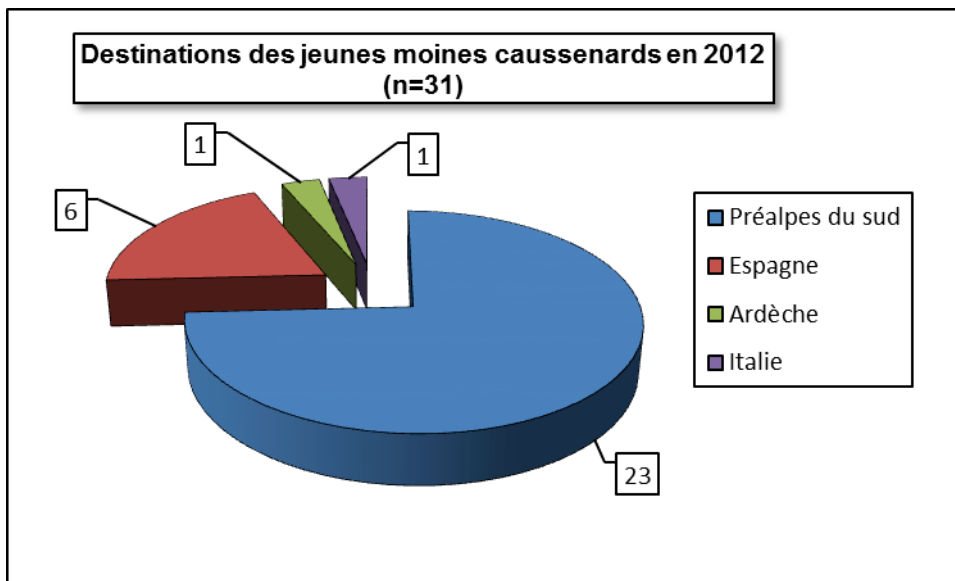
Le maximum de vautours moines théoriquement présents dans les Grands Causses est de 149 oiseaux (individus lâchés, nés ou installés dans les Causses et dont la mort n'est pas connue). La différence entre ce nombre théorique et le nombre effectif d'oiseaux identifiés dans l'année s'explique de plusieurs manières :

Causes de non identifications classées par probabilité :

- Perte des bagues d'indentification
- Erratisme juvénile ou installation dans une autre colonie (Pas d'information jusqu'à maintenant)
- Vautours moines ne passant jamais sur les charniers principaux
- Mortalité non connue

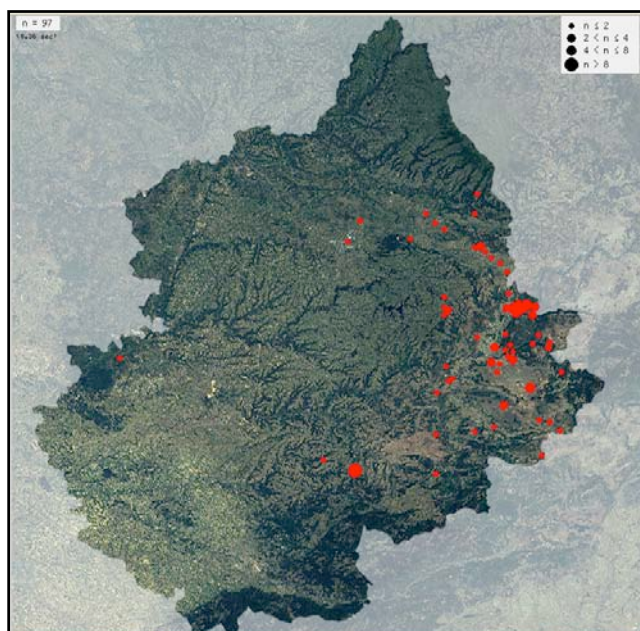
Pour bon nombre d'oiseaux dont on n'a plus de nouvelles depuis un certain temps, la perte des bagues semble être la principale cause. Cette impression est également confortée par les observations régulières de vautours moines sans ces fameuses bagues, donc non identifiables mais bien présents.

Trente et un moines caussenards différents ont été identifiés sur d'autres secteurs géographiques.



Il s'agit pour l'essentiel de très jeunes oiseaux, entre 1 et 4 ans. Au moins 3 d'entre eux semblent vouloir s'installer dans la région des Baronnies. La colonie caussenarde est donc une source non négligeable pour ces programmes de réintroduction en cours. Ceci dit, la plupart des oiseaux issus des causses reviennent après un séjour plus ou moins long dans ces secteurs. Certains font même plusieurs fois la navette, d'autres sont également vus sur plusieurs sites différents, reviennent dans les Causses et sont vus ensuite en Catalogne... A l'évidence, ces trajets qui peuvent nous sembler importants, ne représentent en réalité qu'une formalité pour ces grands rapaces !

La carte ci-dessous montre tous les contacts avec l'espèce, saisis dans la base de données Faune Tarn-Aveyron gérée par la Délégation LPO Aveyron. (La Lozère ne figure pas sur la carte).

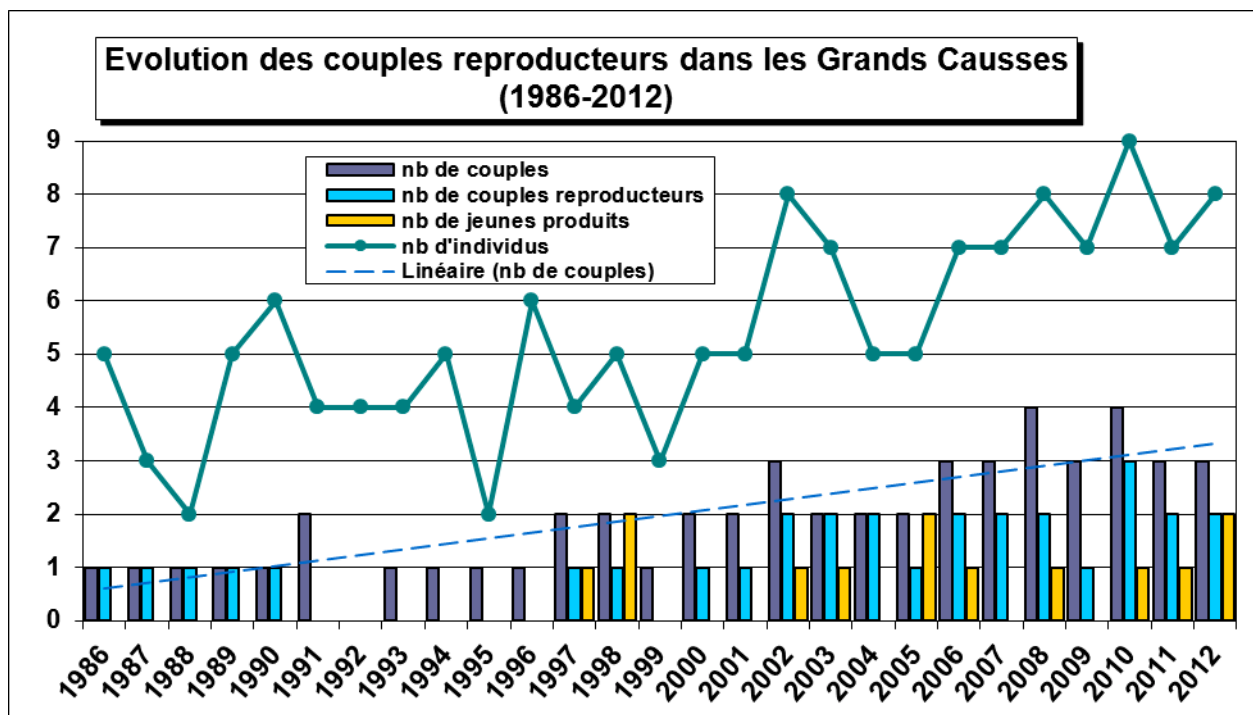


SUIVI DES COUPLES REPRODUCTEURS DE VAUTOURS PERCNOPTERES

Revenue dès le début des années 80 dans les grands Causses, cette espèce ne se reproduit avec succès que depuis l'année 1997 (Gorges du Tarn). A notre connaissance, jamais plus de 2 couples reproducteurs n'ont été présents simultanément malgré des sites de reproduction potentiels largement répartis sur toute la région et des ressources trophiques abondantes.

Saison de reproduction 2012

La toute petite population de vautours percnoptères se maintient dans les Grands Causses en 2012. Avec 3 couples présents dont deux reproducteurs et surtout deux jeunes menés à l'envol sur deux sites différents, le bilan est globalement positif.



Site n°01 : Le site lozérien des Gorges du Tarn voit pour la deuxième année consécutive un jeune percnoptère s'envoler.

Le 09/03, le couple est en place. La ponte intervient dans l'aire utilisée en 2011 entre le 14 et le 17/04 et le poussin est présent le 25/05. Le 13/08, l'aire est vide mais le jeune reste invisible alors que les parents sont bien présents sur le site. Le jeune percnoptère est finalement repéré le 16/08, posé en corniche et se toilettant le plumage.

Site n°02 : Un autre couple était plus ou moins cantonné en Lozère, dans les Gorges de la Jonte mais n'a pas tenté de reproduction à notre connaissance. Les deux oiseaux étaient bien présents sur le site, du 08/04 au 08/05 et des transports de matériaux ont été observés dans l'aire connue de ce site. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu ponte, malgré l'observation d'un des deux adultes couché sur le nid... le partenaire continuant de construire sans se soucier de son compagnon, passant même par-dessus lui...

Site n°03 : Un nouveau site a été découvert en Aveyron et ce «nouveau» couple a produit un jeune. Les oiseaux étaient repérés le 02/04 et des accouplements étaient observés laissant présager une possible reproduction. Le 08/04, l'aire était découverte dans une jolie cavité et le 16/04, un oiseau était en incubation. Le premier juin, le poussin était présent au nid et vu volant le 15/08, posé sur une vire non loin de l'aire qui l'avait vu naître.

Baguage des jeunes au nid

Le 12/07/12, une tentative de baguage a été menée sans succès sur le site des Gorges du Tarn (site n°01) le surplomb défendant l'accès au nid ayant été largement sous-estimé... (*Photos ci-dessous*).



Le bagueur se balance... (NZ)



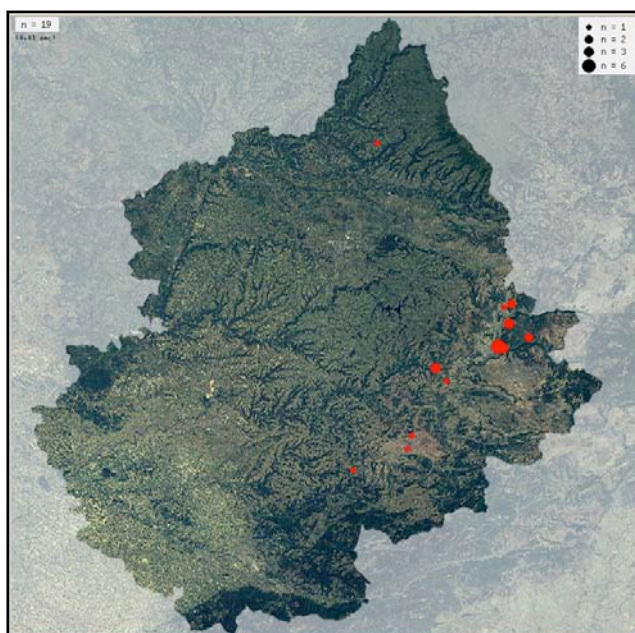
Le jeune percnoptère à l'aire (PL)

Pour le site n°03 en Aveyron, malgré l'accès à l'aire à priori assez simple, il a été décidé de ne pas tenter le baguage afin de laisser ce couple s'installer durablement. Si une reproduction a lieu au même endroit l'année prochaine, le ou les poussins seront bagués.

Quelques pelotes de rejection de l'espèce ont été récoltées en fin de saison, à proximité d'un reposoir en corniche bien fréquenté du site n°01. Ces reliefs de repas seront analysés et déterminés ultérieurement.

L'ensemble de ce suivi réalisé par les salariés de l'Antenne LPO et du PNC a permis de récolter 88 données de reproduction pour cette saison 2012.

La carte ci-dessous montre tous les contacts avec l'espèce saisis dans la base de données Faune Tarn-Aveyron gérée par la Délégation LPO Aveyron. (La Lozère ne figure pas sur la carte).



REINTRODUCTION DES DEUX PREMIERS GYPAETES BARBUS DANS LES GRANDS CAUSSES

I. Contexte et objectifs

A. Le contexte

Le Gypaète barbu a bénéficié en Europe de programmes de réintroduction sans précédent depuis 25 ans. Aujourd'hui, plusieurs noyaux de population sont établis dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Cependant, les experts sont unanimes sur la nécessité d'augmenter la répartition spatiale de l'espèce et de créer des connexions entre ces deux noyaux de population. Ces impératifs expliquent le choix du secteur des Grands Causses dans le sud du Massif central pour mener une opération de réintroduction de cette espèce.

Depuis 2010, d'autres opérations dans le Vercors et dans l'Aude ont commencé à poser les bases de ce « pont » entre Alpes et Pyrénées, dont le Massif central est le pilier central.

Un Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Gypaète barbu piloté par le Ministère en charge de l'environnement, a été validé par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) le 17 mars 2010 pour une période de 10 ans. Ce PNA a été validé par le Ministère en charge de l'Environnement en septembre 2010.

B. Les objectifs

Il y a plusieurs objectifs. Le premier objectif consiste à renforcer la population européenne de Gypaète barbu par la création d'un noyau de population dans Les Causses et les Cévennes. Le deuxième objectif vise à créer des mouvements d'oiseaux depuis les Causses entre les Alpes et les Pyrénées de façon à permettre des échanges génétiques entre les populations de ces deux massifs.

C. Le programme de réintroduction du Gypaète barbu dans le sud du Massif central

Cette opération est menée par la LPO Grands Causses depuis 2012, en partenariat notamment avec le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Il s'agit de mettre en œuvre les lâchers de Gypaètes barbus dans les Grands Causses, communiquer sur cette opération, suivre et préserver ces Gypaètes, en accord avec le Plan national d'Actions 2010-2020.

D. Les enjeux

De par sa position centrale, la responsabilité de la France en termes de conservation de ce rapace est très importante au niveau de l'Union européenne.

Le PNA en faveur du Gypaète barbu s'est fixé les trois objectifs suivants :

1. Préserver, restaurer et améliorer l'habitat, à la fois en limitant les dérangements sur les sites de nidification et en améliorant la disponibilité alimentaire.
2. Réduire les facteurs de mortalité anthropiques liés à la présence de câbles, à des intoxications ou à des tirs.
3. Étendre l'aire de répartition de l'espèce et favoriser les échanges d'individus entre populations.

La constitution d'un continuum, entre les Alpes et les Pyrénées, est l'une des actions phares de ce plan. Le présent programme répond à cette priorité prévue dans le 3ème objectif du PNA.

E. Localisation

Ce programme est mis en œuvre sur les départements de la Lozère, du Gard et de l'Hérault en région Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron en région Midi-Pyrénées.

Les sites de lâcher des oiseaux se trouvent à Meyrueis (en Lozère), et à Nant (en Aveyron). En 2012, le premier lâcher a été mis en œuvre sur le territoire de la commune de Meyrueis, sur la corniche Sud-est du Causse Méjean.

II. La préparation du lâcher des Gypaètes barbus

A. L'étude de faisabilité du projet

Une étude de faisabilité a été rédigée et finalisée début 2012. Ce document a appuyé la mise en œuvre du projet de renforcement de la population de Gypaète barbu dans les Grands Causses.

B. Adhésion au réseau européen « International Bearded vulture Monitoring » (IBM)

La mise en œuvre des lâchers de gypaètes barbus n'est possible que dans le cadre de ce réseau IBM. Le réseau coordonne, sous l'égide de la Vulture Conservation Foundation (VCF), l'élevage en captivité des jeunes oiseaux à relâcher et assiste les différents programmes en cours. La LPO GC a ainsi bénéficié de conseils d'experts pour la préparation technique de cette opération.

Comme les années précédentes, le responsable de la LPO Grands Causses, accompagné de la chargée d'études, ont participé activement au colloque annuel de l'International Bearded Vulture Monitoring, qui s'est tenu à Brunnen (Suisse) les 10 et 11 novembre 2012. Le Parc national des Cévennes, partenaire, y était également représenté.

C. Les démarches administratives

Plusieurs autorisations sont nécessaires pour mettre en œuvre un tel projet. Différentes démarches administratives ont été initiées :

- **Déroptions ministérielles pour le transport, le transport en vue de relâcher dans la nature et pour la capture :**

Une demande de dérogation pour le transport en vue de relâcher dans la nature, ainsi qu'une demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens appartenant à une espèce animale protégée ont été déposées auprès des Directions Départementales des Territoires (DDT) de l'Aveyron, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Midi-Pyrénées a coordonné l'instruction de ce dossier et l'a transmis au Ministère en charge de l'Environnement. L'instruction de ces dossiers est actuellement en cours.

- **Autorisation ministérielle pour l'introduction dans le milieu naturel :**

Le lâcher dans le milieu naturel d'individus (élevés en captivité) appartenant à une espèce protégée, tel le Gypaète barbu, nécessite une autorisation délivrée par le Ministère en charge de l'Environnement. Le premier lâcher se déroulant en Lozère en 2012, un dossier de demande d'autorisation (Cerfa + dossier technique annexe) a été déposé auprès la DREAL Languedoc-Roussillon, courant mai 2012. Dans ce cadre, une consultation du public a été organisée du 15 avril au 15 mai 2012 sur la commune de Meyrueis (l'étude de faisabilité et du document technique annexe à la demande d'autorisation ont été mis à disposition du public sur le site de la Préfecture de l'Aveyron et dans les locaux de la Mairie de Meyrueis). Au cours de cette consultation, aucune remarque ou question n'ont été formulées. Le projet de lâcher a également été validé à l'unanimité par le Conseil National de la Protection de la Nature le 10 mai 2012.

Enfin, l'arrêté ministériel autorisant le lâcher des Gypaètes barbus sur le site de Meyrueis en 2012 a été signé le 11 juin 2012. Cette autorisation valait uniquement pour le premier lâcher, qui s'est déroulé en 2012.

A noter que la demande d'autorisation a été déposée trop tardivement pour que les services de l'Etat puissent instruire un dossier portant sur la totalité du projet (délai d'instruction moyen de 6 mois). Ainsi, l'autorisation délivrée portait uniquement sur le lâcher de 2012. Les prochains lâchers nécessitent de déposer de nouveau d'une demande d'autorisation, qui pourra cette fois-ci concerner la totalité du programme. En conséquence, la demande d'autorisation pour les prochains lâchers a été déposée avec davantage d'anticipation (octobre 2012).

Cette tâche administrative a été assurée conjointement par le responsable de la Mission rapaces, le responsable et la chargée d'étude de la LPO Grands Causses, en lien avec le Parc national des Cévennes. La DREAL Aquitaine, coordinatrice du PNA en faveur du Gypaète barbu, a participé au montage de ce dossier et a suivi de près son instruction.

- **Autorisation du Directeur du Parc national des Cévennes**

Une demande d'autorisation a été déposée auprès du Parc pour réaliser cette opération située en zone cœur du Parc national des Cévennes (PNC). Par arrêté du 5 juin 2012, le Directeur du Parc national des Cévennes a autorisé la LPO Grands Causses à lâcher trois gypaètes barbus sur la commune de Meyrueis en 2012.

Le responsable de la LPO Grands Causses a assuré cette tâche, conjointement avec la chef de secteur de l'antenne Causses et Gorges du PNC.

- **Autorisation de la commune de Meyrueis**

Par délibération du 3 avril 2012, le Conseil municipal de la commune de Meyrueis a autorisé la LPO Grands Causses à réaliser les aménagements sur le site de lâcher.

Une convention a été signée entre la Commune de Meyrueis et la LPO Grands Causses pour la mise en œuvre des lâchers.

- **Autorisations des propriétaires et des utilisateurs du site de lâcher**

Marie-Hélène et Erick Causse, propriétaires des parcelles sur lesquelles s'est déroulée l'opération, ont donné leur accord par écrit.

Benjamin Saindon et Alain Molinier, agriculteurs à Salvinsac sur la commune de Meyrueis, ont également donné leur accord pour les parcelles dont ils ont l'usage pour une durée de 10 ans au minimum à compter de 2012.

Le responsable de la LPO Grands Causses et la chef de secteur du Parc national des Cévennes ont réalisé ces démarches administratives.

D. L'aménagement du site de lâcher de Meyrueis

Les jeunes gypaètes sont lâchés selon la méthode dite du « taquet ». Cela consiste à les installer dans une cavité aménagée en un nid artificiel à l'âge de 90 jours, soit un mois avant qu'ils ne prennent leur envol d'eux-mêmes.

Trois experts de la VCF ont validé le choix des deux sites de lâcher, au cours de l'été 2011.



Illustration n°1 : Visite des experts de la VCF sur le site de Frépestel
Raphaël Néouze©

Le site utilisé pour le lâcher de 2012 est situé sur la corniche sud du Causse Méjean, qui surplombe le village de Meyrueis, en zone cœur du Parc national des Cévennes et sur le lieu dit de « Frépestel ».

Il présente une cavité de grande taille, facile d'accès et d'un aménagement aisé.

Il est situé sur une propriété appartenant à Marie-Hélène et Erick Causses, adhérents à la LPO et particulièrement impliqués dans le projet. Ces personnes sont également propriétaires d'un camping situé dans la vallée sous le site.

La cavité est orientée vers le sud et la pente qu'elle surplombe est couverte de pâturages. Elle est facile à observer par un point d'affût proche. La cavité est à faible hauteur, il n'y a donc pas de risque de chute d'un oiseau avant l'envol. De plus, ce site est assez éloigné des colonies de vautours de la vallée de la Jonte.

Enfin, il présente d'autres intérêts majeurs : Il est situé en cœur de Parc national des Cévennes et peut être facilement surveillé par l'équipe de gardes-moniteurs de l'antenne Causses Gorges du Parc National des Cévennes. Il est aussi proche du domicile de Jean-Louis Pinna (garde moniteur du Parc national des Cévennes à la retraite), qui a participé à l'ensemble des programmes de réintroduction des vautours dans les Grands Causses et qui participe encore activement aux actions de la LPO Grands Causses.

Les aménagements du site de lâcher ont été réalisés au cours du printemps 2012. Ils ont été réfléchis en partenariat avec les agents du Parc national des Cévennes affectés à la mission « Vautours ».

- **Le poste d'observation**

La construction d'un poste d'observation a été réalisée en partenariat avec le Parc national des Cévennes. Il a notamment fait l'objet d'une étude de l'architecte du Parc afin qu'il corresponde aux contraintes imposées dans la zone cœur. Il a été construit à 150 mètres environs de la cavité.

Il permet ainsi aux observateurs d'être hors de la vue des oiseaux pendant leur séjour dans la cavité. Sa large ouverture horizontale permet l'observation des oiseaux à l'aide d'une longue vue ou de jumelles.



Illustration n°2 : Poste d'observation construit en 2012
Raphaël NEOUZE© - Arnaud Buisson©

- **La cavité de lâcher**

Cette cavité est une vire située en pied de falaise. Elle a été aménagée afin de garantir la sécurité des oiseaux.

La totalité de la vire est abritée. L'aménagement est composé de deux éléments : une aire de déplacement et un nid. L'aire de déplacement a été garnie de cailloux afin d'en régulariser la surface. Le nid a été aménagé à droite dans la cavité. Le sol de ce nid est constitué d'une surface plane de graviers et garni de branchages et de laine de mouton, de façon à reproduire le nid des Gypaètes barbus. L'aire de déplacement des oiseaux a été délimitée par un dispositif de contention réalisé pour certaines parties en palissade et pour d'autres en clôture grillagée fixe, d'une hauteur de 90 à 120 cm. Les deux dispositifs de palissade ont été aménagés sur les côtés droit et gauche de la vire pour assurer la tranquillité des oiseaux lors des nourrissages notamment.

L'ouverture de la cavité tournée vers la pente a été équipée d'un dispositif de contention grillagé amovible de 90 cm de hauteur. La vire était ainsi fermée. Ce dispositif, déjà utilisé dans le Vercors, a permis d'ouvrir la cavité aux oiseaux lorsqu'ils ont été en âge de prendre leur envol et en fonction des conditions météorologiques favorables. La cavité étant particulièrement accessible, ce dispositif a également protégé les oiseaux d'éventuels prédateurs ou de la venue des vautours fauves.

A noter que les mailles du grillage de type Ursus, utilisé en 2012, représente un danger pour les oiseaux (possibilité pour un oiseau de se blesser les ailes dans les mailles). Il convient donc d'utiliser à l'avenir un grillage avec des mailles plus petites.

Les aménagements de la vire de lâcher ont été réalisés par la LPO Grands Causses, les agents du Parc national des Cévennes et des bénévoles. Les travaux ont été supervisés par le responsable de la LPO Grands Causses.

L'antenne Causses Gorges du Parc national des Cévennes a pris les contacts en amont avec Benjamin Saindon, agriculteur, pour s'assurer de la compatibilité des aménagements avec le pâturage, ainsi qu'avec la famille Turc, habitant le hameau de Frépéstel au nord et proche du site pour la sensibiliser au programme et à la vulnérabilité des oiseaux (chiens de ferme divagants notamment). Cette information n'a pas encore été suffisante. En effet, une personne de la famille a un jour été excédée par la présence des surveillants et a labouré sur deux mètres de large la pelouse en limite de route pour gêner le stationnement des véhicules des surveillants. Le responsable de la LPO Grands Causses et l'agent du triage du Parc l'ont rencontré successivement et ont apaisé la situation.



Illustration n°3 : La cavité de lâcher aménagée
Arnaud Buissou© - LPO Grands Causses©

- **Le périmètre de protection du site de lâcher**

Un périmètre de protection des oiseaux a été défini en dehors de la cavité. Une première clôture électrique a été installée en couronne autour de la vire de lâcher, à une distance de 40 à 60 mètres. Elle est constituée de plusieurs rangées pour éviter le passage des chiens ou des renards.

Une seconde clôture électrique dissuasive a été déployée à partir du poste d'observation, de manière à éviter que des curieux ne s'approchent des oiseaux.

Ces aménagements amovibles ont été démontés à l'automne, après l'émancipation des oiseaux, permettant notamment aux éleveurs de faire pâturer leurs brebis sur ces terrains.

E. Le recrutement des stagiaires et bénévoles naturalistes

Afin d'assurer la surveillance quotidienne et la sécurité des oiseaux lors de leur séjour dans le site de lâcher et afin d'assurer l'accueil du public sur le site, huit stagiaires ont été recrutés. Cinq d'entre eux étaient issus d'une formation de BTS Gestion et Protection de la Nature, deux d'une Licence en Ecologie et un d'un Bac professionnel en écologie. Deux bénévoles ont également participé à la surveillance, au suivi et au nourrissage des oiseaux (Linda Malquet et Jean-Louis Pinna).

Cinq surveillants ont débuté leur mission le 4 juin, soit une semaine avant le lâcher des oiseaux. Ils ont suivi une formation d'une semaine avec le personnel de la LPO Grands Causses. Les actions et programmes menés par le personnel de la LPO Grands Causses leur ont été présentés et ils ont pu prendre conscience de l'importante envergure de ce projet. Les autres surveillants sont ensuite venus renforcer l'équipe déjà présente ou remplacer les stagiaires en fin de mission. Ils ont donc réalisé chacun une mission d'une durée d'un mois à un mois et demi (départ des derniers surveillants le 11 août 2012).

Ces surveillants ont été encadrés par le responsable de l'antenne LPO Grands Causses. Ils ont été accompagnés quotidiennement par une personne de la LPO Grands Causses ou un agent du Parc national des Cévennes (antenne Causse Gorges et Bruno Descaves, mission « Vautours »). Linda Malquet et Jean-Louis Pinna ont également participé à l'encadrement des stagiaires.

Les stagiaires ont été logés dans une maison louée pour l'occasion à proximité du site de lâcher.

Du jour du lâcher au 30 septembre 2012, un planning journalier conjoint LPO Grands Causses et Parc national des Cévennes a été établi par les deux responsables des antennes locales, de manière à assurer la continuité de la surveillance ou du suivi post envol.

A noter que le matériel prêté aux surveillants (longues vues, véhicules, radios,...), par la LPO Grands Causses et le PNC, n'a pas été rendu en état. Pour les années à venir, l'encadrement et les consignes devront être plus strict.

De plus, la formation précédant le lâcher des oiseaux devra être dispensée à l'ensemble des surveillants afin d'assurer l'implication de tous dans ces missions.

III. La mise en œuvre du lâcher

A. Les oiseaux lâchés

Le programme européen de réintroduction, sur lequel s'appuie cette opération dans les Grands Causses, est fondé entièrement sur des reproductions en captivité et implique l'entretien d'adultes captifs dans les parcs zoologiques et des centres d'élevage spécialisés de plusieurs pays d'Europe et d'Asie. Le réseau européen des élevages (EEP) est placé sous l'autorité de la VCF. Le bureau de la VCF est composé de spécialistes du Gypaète barbu de toute l'Europe. Ces nombreux établissements, disséminés dans plusieurs pays d'Europe, participent aux différents programmes de réintroduction. Ce réseau est géré par Hans Frey, expert de la VCF. Les jeunes gypaètes nés dans les centres de reproduction sont exclusivement destinés aux lâchers dans les programmes de réintroduction ou au renouvellement des reproducteurs captifs.

La date de disponibilité des oiseaux dépend de leur naissance et nous ne connaissons que tardivement la date de disponibilité des jeunes gypaètes. En conséquence, la date précise du lâcher des oiseaux n'a pu être fixée que trois semaines à l'avance.

• L'origine des oiseaux

Les oiseaux ont été mis à disposition par la VCF moyennant une participation financière de 15 000 euros, correspondant aux frais de production des oiseaux.

3 gypaètes barbus ont donc été lâchés le 13 juin 2012 :

- Cardabelle (BG 719), une femelle née le 15/03/2012 au Centre d'élevage de Guadalentin (Andalousie, Espagne),
- Basalte (BG 716), un mâle né le 12/03/2012 au Tierpark Zoo de Berlin (Allemagne),
- Meijo (BG 714), un mâle né au Zoo d'ostrava (République-Tchèque) et élevé au Centre d'élevage de Vallcalent (Catalogne, Espagne).



Illustration n° 4: Cardabelle et Basalte découvrent la cavité
Arnaud Buissou©

B. Le transport des oiseaux

Cardabelle (BG 719) et Meijo (BG 714) ont été transportés depuis le Centre de Vallcalent jusqu'au site de lâcher par un agent du Parc national des Cévennes et la chargée d'étude de la LPO Grands Causses, le 11 juin 2012. Basalte (BG 716) a été amené sur le site de lâcher par les soigneurs du Zoo de Berlin, à la même date.

Les trois oiseaux ont été acheminés dans des caisses individuelles en plastique adaptées à leur taille.



Illustration n°5 : Arrivée des oiseaux à Meyrueis avant leur dépôt dans la cavité de lâcher

Arnaud Buissou©

C. Le marquage et le baguage des oiseaux

Les trois gypaètes ont été marqués la veille du lâcher. Ce marquage consiste en la décoloration de certaines rémiges ou rectrices. Il permet de reconnaître les oiseaux en vol et de les identifier partout où ils sont observés afin de suivre leurs déplacements. Les plumes apparaissent alors blanches et se distinguent du reste du plumage lorsque l'oiseau est en vol. Ces marquages alaires ont été réalisés par la LPO Grands Causses et les agents du Parc national, avec l'aide d'Etienne Marlé d'Asters. Les combinaisons de marquage ont été fournies par le réseau IBM. Un oiseau était déjà marqué avant son arrivée.

La pose des bagues d'identification (fournies par IBM) a été réalisée le jour du lâcher, lorsque les oiseaux ont été déposés dans la cavité.

Cévennes (F)

Release 18th of June



BG 714 „Cévennes 1“ left wing: 3-5
right wing: 20-21
tail right: 2-4

Born: 13.03.2012 in Ostrava, sex male
Rings: right talon: red; left talon: black/silver



BG 716 „Cévennes 2“ right wing: 12-13
tail left: 2-4

Born: 12.03.2012 in Tierpark Friedrichsfelde Berlin, sex male
Rings: right talon: red; left talon: red/silver



BG 719 „Cévennes 3“ left wing: 13-14
right wing: 2-3

Born: 15.03.2012 in Guadalenin, sex unknown
Rings: right talon: red; left talon: green/silver

Illustration n°6 : Combinaison de marquage et de baguage fournie par le réseau IBM



Illustration n° 7: Le marquage (à gauche) et le baguage (à droite) des oiseaux

Arnaud Buissou©

Les combinaisons des marques alaires et des bagues ont été reproduites sur une fiche et mise à disposition du public sur le site internet dédié à l'opération dans les Grands Causses : <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/le-suivi-des-oiseaux>



Illustration n°8 : Fiche d'identification de Basalte et Cardabelle

D. La pose de balises GPS et télémétriques

Le 24 juin 2012, le Daniel Hegglin (expert de la VCF) a équipé Basalte (BG 716) et Cardabelle (BG 719) de balises GPS.

Ces balises sont composées de plusieurs éléments : module pour connexion au GSM permettant le suivi par satellite, émetteur télémétrique, capteurs d'anomalies sur le corps des oiseaux et module pour envoyer des signaux de détresse.

Bien qu'équipées de capteurs solaires, elles ont une durée de vie limitée dans le temps (Elles se détachent après un à deux ans, libérant ainsi les oiseaux).



Illustration n°9 : Balise GPS avant sa pose sur un des Gypaètes
LPO Grands Causses©

Le prestataire SWILD a fourni un accès internet à la LPO Grands Causses pour obtenir les données du suivi GPS des oiseaux. Deux à 6 points sont communiqués chaque jour, lorsque le réseau permet de capter la position des oiseaux.

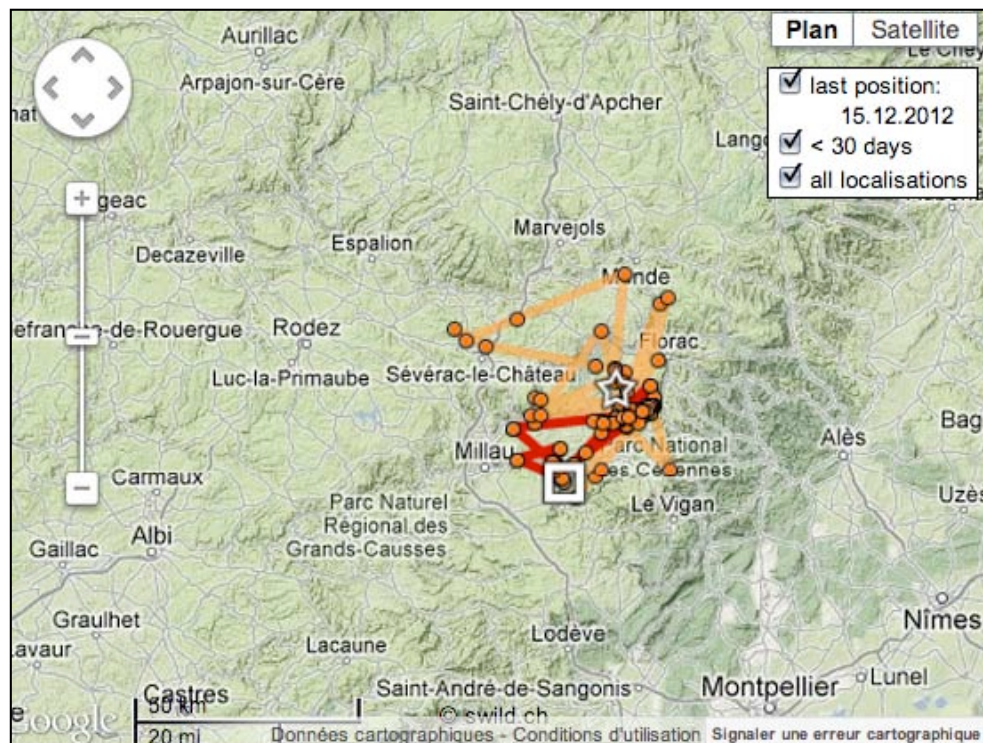


Illustration n°10 : Suivi GPS de Basalte au 15 décembre 2012

Le suivi GPS des oiseaux peut être consulté par le grand public sur le site internet dédié à l'opération. Seule leur position en milieu de journée est indiquée, avec un à deux jours de décalage pour assurer la sécurité des oiseaux.

E. La mort d'un des trois oiseaux

Dans les centres d'élevages, les jeunes gypaètes font l'objet d'une surveillance particulière de la part des vétérinaires spécialisés et experts. Ils ont donc peu de chances de contracter ce type de pathologies. Mais les aléas existent.

Meijo (BG 714) manquait de poids lors de son départ du centre de Vallcalent, en Catalogne. Cependant, cet oiseau était alerte et vif, il se nourrissait seul et ne présentait pas de signe extérieur d'une quelconque affection. Le vétérinaire espagnol responsable des soins, spécialiste reconnu du Gypaète barbu, a estimé que l'oiseau pouvait être transporté et relâché. A la suite d'une interaction survenue dans la cavité avec Cardabelle, Meijo s'est blessé à l'aile gauche et a été conduit chez une vétérinaire spécialisée. Il n'a pas survécu à son grand état d'affaiblissement (il est mort le 18 juin 2012). L'autopsie et les analyses ont mis en évidence une septicémie colibacillaire généralisée contractée avant son arrivée.

IV. La surveillance et le suivi des Gypaètes barbus lâchés

A. La surveillance des oiseaux

Une première phase de surveillance a été mise en place à partir du dépôt des oiseaux dans la cavité et jusqu'à leur envol (du 13 juin au 20 juillet 2012). Cette surveillance a été intense. Deux équipes étaient présentes du lever jusqu'au coucher du soleil, chacune composée de deux à trois personnes.

Une équipe assurait la surveillance depuis l'affût :

- une personne était postée dans l'affût pour surveiller les oiseaux à l'aide de jumelles et d'une longue vue,
- une seconde personne surveillait le périmètre de sécurité des oiseaux (espace clôturé), pour veiller à ce qu'aucun individu, ni aucun animal ne s'approche de la cavité. Les personnes qui se sont présentées à proximité du site de lâcher ont été redirigées vers un accueil matérialisé au camping, dans la vallée.

La seconde équipe assurait une surveillance plus lointaine des oiseaux, depuis de l'accueil situé au camping.

Les deux équipes restaient en contact radio tout au long des journées de surveillance.

A noter que les conditions météorologiques n'ont pas toujours permis de voir correctement les oiseaux (brouillard, pluie). Il est arrivé de ne pas pouvoir les observer pendant une matinée entière.



Illustration n°11 : Deux surveillants dans le poste d'affût

Arnaud Buisson©

B. L'envol des oiseaux

Selon les experts, le grillage doit être retiré lorsque les oiseaux ont entre 120 et 125 jours. Il ne faut pas ouvrir trop tôt la cavité afin d'éviter un envol précocé, ni ouvrir trop tard pour ne pas retarder la date d'envol « naturel » des oiseaux.

Pour autant, le grillage n'a pas empêché Basalte (BG 716) de prendre son envol le 6 juillet, à 116 jours.

Il a fallu attendre que Cardabelle (BG 714) effectue des séries de battements d'aile suffisantes pour ouvrir la cavité. Le grillage a été retiré le 16 juillet 2012.

Cardabelle a passé plusieurs jours au sol à l'extérieur de la vire. Toujours non volante, elle était plus vulnérable à l'extérieur de la cavité. Jusqu'à son envol, la surveillance a donc été très attentive et s'est parfois prolongée la nuit (surveillance nocturne assurée par les deux bénévoles). Cardabelle a pris son envol le 20 juillet, à l'âge de 127 jours, soit quatre jours après l'ouverture.

Les dates d'envols peuvent varier de plusieurs semaines pour des oiseaux nés à trois jours d'écart. Le comportement de chaque oiseau (nombre de battements d'ailes et de séries de battements) est à prendre en compte de manière très attentive pour que l'ouverture de la cavité soit adaptée à la date d'envol « naturel ». Pour les lâchers à venir, il paraît important que les oiseaux lâchés aient un d'écart d'âge très réduit.

La vire a ensuite été fermée le 30 juillet afin qu'ils s'émancipent du site de lâcher.

Les différents choix techniques d'ouverture du grillage, nourrissage, fermeture de la vire, etc. ont été faits conjointement par la LPO et le Parc national après conseils auprès des experts.

C. Le suivi post envol

Une seconde phase de surveillance s'est organisée dès l'envol du premier oiseau. Ce suivi quotidien a permis de suivre les déplacements des jeunes Gypaètes pendant leurs premières semaines de vol. Il a aussi permis de savoir si les oiseaux s'alimentaient correctement.

Cette phase de suivi très intensive et délicate a nécessité la mobilisation particulière des surveillants. Dès les premières secondes de vol, les oiseaux peuvent s'éloigner rapidement et être perdus de vue. Les

équipements GPS et de télémétrie ont permis de les localiser grossièrement, afin d'éviter de disperser inutilement de l'énergie et les ressources humaines disponibles. Mais un suivi visuel par les surveillants était indispensable, afin de s'assurer que chaque oiseau était en sécurité et en bonne santé. Le créneau horaire de la télémétrie étant limité de 12h à 18h, Cardabelle ou Basalte ont parfois été localisés en milieu de journée.

Pendant les premières semaines de vol, ce suivi a été assuré du lever du soleil jusqu'au moment où les oiseaux trouvaient leur reposoir nocturne.

Les surveillants se sont régulièrement servis de la télémétrie pour retrouver les oiseaux.

Le suivi a été facilité par l'envol échelonné des deux oiseaux et les conditions météo favorables. De plus, la vallée de Meyrueis étant très ouverte, les deux équipes de surveillance ont pu aisément suivre la majorité de leurs déplacements. Mais il a été parfois difficile de suivre leurs déplacements les plus longs et lointains, et la durée des vols a été impossible à mesurer à plusieurs reprises.

A partir des informations transmises par les balises GPS, les Gypaètes ont pu être suivis dans leurs déplacements à partir du mois d'octobre.

Les suivis visuels, à l'aide de la télémétrie et à l'aide des balises GPS ont été complémentaires pour assurer un suivi efficace.



Illustration n°12 : Basalte effectue une série de battements d'ailes avant l'envol

Bruno Descaves©

D. L'organisation de la surveillance et du suivi

Un membre de la LPO Grands Causses ou un agent du Parc national des Cévennes était présent chaque jour pour coordonner l'organisation technique de la surveillance et du suivi, la gestion des curieux ou l'information des visiteurs.

Le suivi réalisé par les stagiaires a pris fin le 10 août 2012. Ils ont effectués des semaines de cinq jours et ont été amenés à travailler le week-end. Un planning fonctionnant sur un système de rotation a permis de gérer la bonne exécution des missions, tout en assurant le repos exigé pour chacun.

A noter que du 13 juin au 10 août, les surveillants ont effectué entre 3h30 et 15h45 d'observation quotidiennes.

Le suivi quotidien a été poursuivi par les agents du Parc national des Cévennes et les membres de la LPO Grands Causses, du 11 au 31 août 2012. A la fin du mois d'août, les Gypaètes effectuaient des vols plus éloignés du site de lâcher. Il n'était plus possible de les avoir à vue en permanence. Il s'agissait donc de les suivre au maximum dans leurs déplacements et de connaître leurs reposoirs. Début septembre, ils ont passé pour la première fois plusieurs jours d'affilée sur d'autres sites mais ils se cantonnaient toujours régulièrement au secteur de lâcher. Le suivi a été maintenu du 1^{er} au 30 septembre 2012, tous les deux à trois jours.

Puis, le suivi visuel a donc été plus ponctuel. L'utilisation des données GPS des oiseaux a alors été très utile et a permis de suivre leurs déplacements.

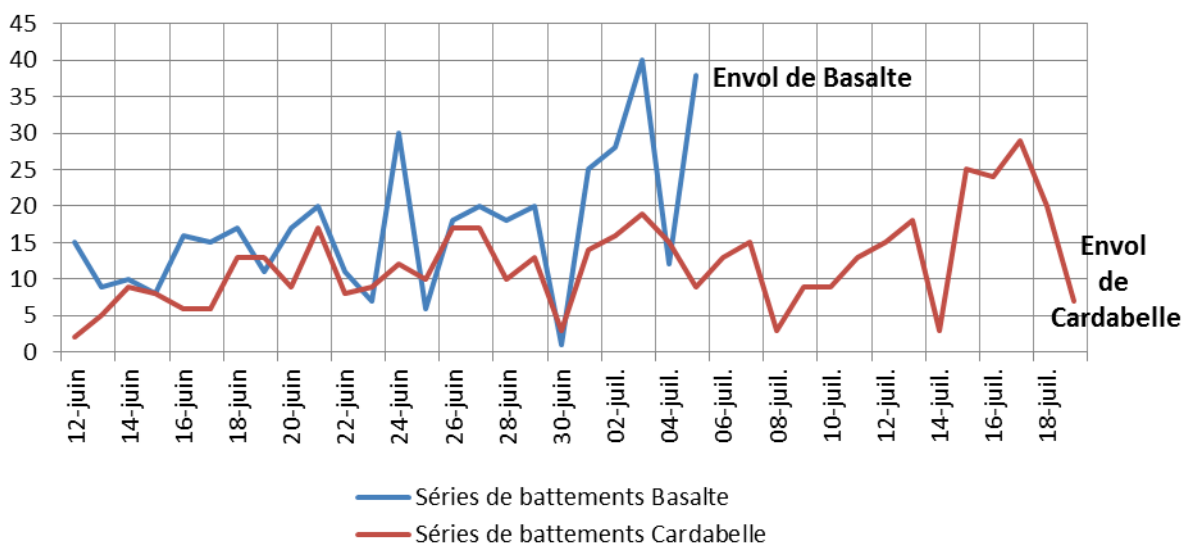
Au total, 54 jours ont été consacrés au suivi post envol des oiseaux, par les stagiaires, bénévoles, membres de la LPO Grands Causses et agents du Parc.

Phases		Début	Fin	Nombre de jours de surveillance et de suivi	Nombre de jours de surveillance et de suivi Total
Surveillance dans la cavité		13 juin 2012	20 juillet 2012	37	37
Suivi quotidien post envol	effectué par les surveillants	21 juillet 2012	10 août 2012	20	40
	effectué par les agents de la LPO GC et du PNC	11 août 2012	31 août 2012	20	
Suivi post envol tous les deux à trois jours		1 ^{er} septembre 2012	30 septembre 2012	14	14
TOTAL : 91					

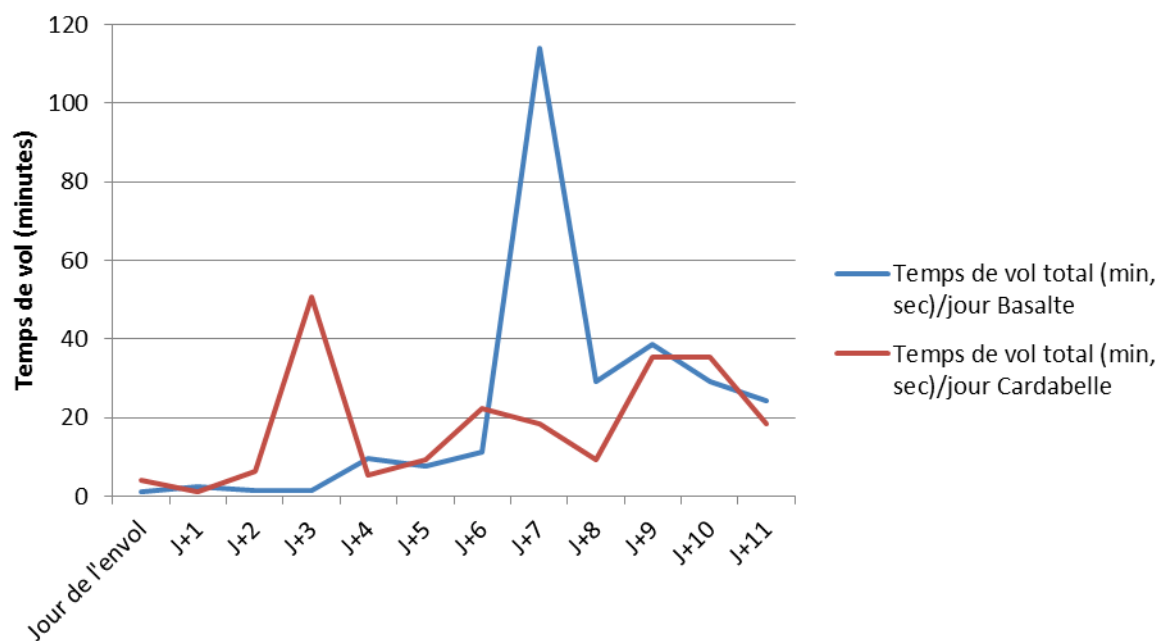
E. L'évolution des oiseaux

Depuis le dépôt des Gypaètes dans la cavité de lâcher, les observateurs ont enregistré divers éléments sur une fiche codifiée prévue à cet effet et établie avec la VCF : prise d'alimentation, abreuvements, déjections, séquences de battements d'ailes, interactions, état général, vocalisations, temps de vol, localisation et qualité des reposoirs nocturnes, etc. L'enregistrement de ces éléments a été lu et évalué quotidiennement par le responsable de la LPO Grands Causses afin de s'assurer de l'état de santé et du bon développement des oiseaux.

Séries de battements d'ailes avant l'envol



Temps de vol total/jour



Les surveillants ont pu constater un écart d'évolution entre les deux oiseaux, nés pourtant à trois jours d'intervalle. A partir de début juillet, Basalte s'est montré beaucoup plus actif dans la cavité. Ses séries de battements d'ailes ont augmenté progressivement jusqu'à son envol.

Cardabelle a été encore moins active après l'envol de Basalte. La présence de Basalte dans la cavité semblait la stimuler davantage.

Bien que s'étant envolée plus tardivement, Cardabelle semble avoir rapidement rattrapé Basalte dans la maîtrise des envols et atterrissages.

Nous avons pu constater que les oiseaux effectuaient des vols plus nombreux avec un modéré. Les jours où il y avait absence de vent, les vols ont été peu nombreux et assez courts. La pluie ne semble pas avoir eu d'incidence sur leurs vols.

Les deux oiseaux se sont cantonnés au site de lâcher dans un premier temps. Puis, ils ont élargi leur champ de vol et se sont déplacés vers les falaises du Cayla, en direction du col de Perjuret. Ils ont d'ailleurs été assez fidèles à ce secteur durant plusieurs semaines, notamment pour y trouver des reposoirs nocturnes. Ils sont restés ensemble dans leurs déplacements pendant toute la durée du suivi. Puis, les premiers déplacements hors du Causse Méjean les ont amené à voler séparément.

Cardabelle a effectué davantage de déplacements lointains à partir de septembre 2012 :

- Des déplacements dans le secteur de Villefort début septembre et début octobre et dans les pentes gardoises des Cévennes mi-septembre.
- Deux déplacements au sud-ouest : en passant par La Couvertoirade et Lodève les 20 et 30 octobre. Puis, les 7 et 8 novembre, elle est allée jusque Saint-Affrique, Millau et Rivière-sur-Tarn.



Illustration n°13 : Cardabelle posée
Boris Guerin©

Quant à Basalte, un de ses premiers déplacements importants (hors du Causse Méjean) était en août, dans les gorges du Bramont. Il a ensuite fréquenté, d'octobre à décembre, le Causse de Sauveterre (La Canourgue, Balsièges,..) et a survolé Mende ou encore la vallée du Tarn (Mostuéjols, Rivière-sur-Tarn, le Rozier). Il a également passé plusieurs jours dans les gorges du Trévezel (lieu du prochain lâcher en 2013) et dans les gorges de la Dourbie en décembre 2012.

Après leurs déplacements lointains, les deux oiseaux sont systématiquement revenus dans le secteur de lâcher, et plus précisément dans les falaises situées au-dessus de Fraissinet-de-Fourques. Ils ont passé beaucoup de temps dans ces falaises et ne retournent que ponctuellement à Frépistel.

C'est Basalte qui le premier a été observé en train de s'essayer au cassage d'os. D'abord sur le charnier du Villaret le 31 août, observé par Géraldine Costes (Parc national des Cévennes). Il a ensuite été vu à plusieurs reprises casser des os.

Cardabelle n'a pour le moment pas été observée en train de casser des os.

F. L'alimentation des oiseaux

Les oiseaux ont été nourris avec des morceaux de chair et d'os de brebis, coupés et écrasés pour être facilement ingurgités dans la cavité. Provenant d'un abattoir de Marvejols, puis de boucheries de Florac, en accord avec la DDCSPP de la Lozère. Les agents du Parc national, en relation avec la bénévole affectée au suivi de cette mission, ont effectué cette l'approvisionnement.

Le nourrissage a été effectué tous les trois jours pendant leur présence dans la vire (1,5 kg par oiseau par dépôt, calculé sur le besoin de 500Gr par jour par oiseau).

Une fois les oiseaux envolés, la nourriture a été déposée à proximité du site de lâcher et répartie en deux ou trois endroits différents.

Le nourrissage artificiel a été maintenu, toujours dans le périmètre de l'aire de nourrissage autorisée, jusqu'au 15 septembre 2012. La quantité et la fréquence des dépôts ont diminué petit à petit. Les gypaètes sont ainsi devenus progressivement autonomes dans leur alimentation.

Au total, 65 kg de nourriture ont été déposés.

Le bac d'eau installé dans la vire de lâcher leur a permis de boire et de s'y baigner.

Les oiseaux sont venus s'alimenter régulièrement et les dépôts semblent les avoir « fidélisés » au secteur de lâcher. Cardabelle et Basalte ont pris l'habitude de transporter les morceaux d'os pour les consommer sur le rocher situé juste à côté de la cavité.



Illustration n°14 : Basalte vient se nourrir à proximité du site de lâcher

Linda Malmet©

G. La protection des oiseaux

Les surveillants ont été particulièrement attentifs à la présence humaine à proximité du site de lâcher. Hormis la présence des surveillants dans l'affût et lors du nourrissage, les oiseaux n'ont pas eu de contact humain proche, bien que la cavité soit particulièrement accessible et qu'elle se situe à proximité de divers accès (route, chemins de randonnée, passage des éleveurs et de leurs troupeau...).

La surveillance a notamment permis de rediriger vers l'accueil plusieurs photographes ou de simples curieux. Le poste d'affût en particulier a attiré l'attention des rares visiteurs.

Les surveillants ou plusieurs promeneurs ont rapporté avoir été survolés de près par les deux oiseaux.

A noter que l'implication des agents assermentés du Parc national des Cévennes a apporté un appui et une sécurité pour la mise en œuvre de ce lâcher sur un site atypique par rapport à l'ensemble des sites du programme, du fait de sa proximité avec les axes routiers.

H. Les observations reçues

Une fiche d'observation a été mise à disposition du grand public sur le site internet dédié à l'opération. Tout observateur peut ainsi communiquer des informations sur les déplacements, les positions, les

comportements, etc. des oiseaux. Ces données sont ensuite saisies dans la base de données internationale du réseau IBM.

En 2012, nous avons reçu 31 fiches d'observations, dont certaines étaient accompagnées de photos des oiseaux.



Illustration n°15 : Basalte (à gauche) et Cardabelle (à droite) en vol
Daniel Tabeaud©

V. Les Partenaires de l'opération

La mise en œuvre de ce premier lâcher n'a été possible qu'avec le soutien institutionnel, financier, scientifique ou technique de nos partenaires.

Ont participé financièrement à la mise en œuvre de ce premier lâcher:

- Le FEDER,
- La DATAR Massif Central,
- Le Conseil Général de l'Aveyron,
- La commune de Nant,
- Le Parc national des Cévennes,
- La Fondation Nature & Découvertes,
- La Fondation MAVA,
- La Maison des Vautours.

Ont participé techniquement à la mise en œuvre du lâcher :

- La Vulture Conservation Foundation,
- Le Réseau International Bearded Vulture Monitoring,
- Le Parc national des Cévennes,
- Le Parc naturel régional des Grands Causses,
- Asters,
- La Maison des Vautours,
- La LPO Aveyron,
- L'association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement (Alepe),
- Le Muséum National d'Histoire Naturelle,
- La Fédération des chasseurs de la Lozère,
- Les représentants des éleveurs,
- Le Camping La Cascade.

Plusieurs institutions ont constitué un appui important, notamment dans les démarches administratives :

- Le Ministère en charge de l'Environnement,
- La DREAL Midi-Pyrénées,
- La DREAL Languedoc-Roussillon,
- La DREAL Aquitaine,
- La DDT de la Lozère,
- La commune de Meyrueis.

Voici plusieurs actions réalisées avec les partenaires :

A. Une maquette du Gypaète barbu pour la Maison des vautours

Afin de rendre cohérente la communication à propos du programme de réintroduction, le Gypaète barbu a été intégré dans la muséographie de la Maison des vautours. La fresque représentant les paysages des Grands Causses et les espèces de rapaces qui les occupent a été complétée. De plus, une maquette de Gypaète barbu a été acquise dans le cadre du projet pour la Maison des Vautours et intégrée à l'exposition.

Un exemplaire de l'exposition sur le programme de lâcher du Gypaète barbu dans les Grands Causses, réalisée par le Parc national des Cévennes, est mise à disposition de la Maison des Vautours.

B. Une rencontre avec les chasseurs

La Fédération des chasseurs de la Lozère ont organisé un Colloque le 11 mai 2012. Le programme des lâchers des Gypaète barbu dans les Grands causses y a été présenté.

C. La coordination des partenaires

Réunions d'information et de préparation du lâcher

Plusieurs réunions ont été organisées afin de préparer et coordonner l'opération :

- Le 16 décembre 2011, l'ensemble des partenaires sollicités a été réuni à Peyreleau. Cette réunion fut l'occasion d'homogénéiser le niveau d'information de tous les partenaires. Elle a surtout permis de faire remonter les suggestions, des idées et des remarques pour la préparation du projet.
- Le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses ont participé à plusieurs réunions de préparation de la mise en œuvre de ce premier lâcher, début 2012. Des groupes de travail se sont réunis par thématiques : communication et préparation technique. L'ensemble de ces réunions a été animé par le responsable de la LPO Grands Causses et la chef de l'antenne Causses et Gorges du PNC.

Ces deux partenaires seront réunis régulièrement tout au long de l'opération, pour évaluer et valider les actions mises en œuvre et réfléchir sur celles à venir.

Lettre de liaison électronique

Trois états des lieux successifs ont été adressés par courriel à l'ensemble de partenaires afin de les informer du déroulement de l'opération et de l'évolution des jeunes gypaètes barbus. Ces lettres ont été rédigées sous la forme d'un « journal de bord » par les membres de la LPO Grands Causses. Elles ont également été diffusées sur le site internet dédié à l'opération.

VII. Communication

L'objectif principal de la communication est de « faire connaître » et « faire savoir » au sujet du lâcher des gypaètes barbus dans les Grands Causses pour 2012 et les années suivantes.

La stratégie consiste notamment à faire expliquer comment le gypaète s'intègre dans la cohorte des vautours déjà présents. Pour cette première année de lâcher, il était nécessaire d'assurer l'utilisation d'outils faciles à mettre en œuvre.

Les principaux publics visés ont été : le grand public résidant dans le secteur du site de lâcher, les élus, les financeurs, les partenaires du projet, les scolaires, les enfants hors scolaires, l'équipe de suivi des oiseaux, les spécialistes internationaux, les administrations, les collectivités, les utilisateurs des espaces naturels, les clubs sportifs, les randonneurs, les forestiers...

Les éléments de communication ont été mis en œuvre avant, pendant et après le lâcher. Des éléments ont également été intégrés en continu dans les éléments de communication généralistes de la LPO Grands Causses et des deux parcs.

La stratégie de communication a été engagée assez tardivement (début 2012). Les chargées de communication du Parc national des Cévennes et du Parc naturel régional des Grands Causses ont participé à la mise en place de cette stratégie.

La Chargée de communication du Parc national des Cévennes a apporté un appui important pour la réalisation des différents outils de communications.

Tous les éléments de communication ont été conçus pour :

- D'une part, attirer l'attention visuellement ou émotionnellement sur l'espèce,
- d'autre part, faire connaître l'adresse de la page internet dédiée à ce projet et les partenaires associés.

A. Articles de presse grand public et publications spécialisées

• Presse locale

Midi-Mibre :

- « Causses : Le gypaète barbu bientôt réintroduit » (2 septembre 2011),
- « Le Parc national de A à Z : G... come le gypaète barbu » (6 septembre 2011).
- « Un détour chez les vautours » (17 juillet 2012),

• Presse nationale

Journal Lacroix

Un article est paru dans le journal Lacroix le 10 juillet 2012.

• Presse spécialisée

L'oiseau magazine (la revue de la LPO) :

- Un article sur le lâcher 2012 dans l'Oiseau magazine du Printemps 2012 (N°106).
- Un article double page « L'Actualité en images » dans l'Oiseau magazine (N°108).
- Deux articles dans le « Hors-série Rapaces de France » (N°14).

Bulletins d'information naturalistes

- Deux articles dans le bulletin d'information de la LPO Aveyron « LPO Aveyron info » (mai 2012 et en décembre 2012).
- Deux articles dans « Le Pin d'Alepe » (juin et décembre 2012).
- Un article dans « InfoGipeto » (décembre 2012).

Bulletin d'information tout public

- Deux articles dans « De serres en valats » (Le magazine du Parc national des Cévennes).

- Un article dans la lettre d'information électronique « Aveyron Environnement Info » du CPIE du Rouergue (N°9)

- Journal de bord (état de lieux) de l'opération 2012

Quatre états des lieux de l'opération ont envoyés aux partenaires techniques et financiers et diffusés sur le site internet Gypaète barbu Grands Causses.

- **Réseaux sociaux**

Des actualités sur le lâcher 2012 de Gypaètes barbus ont régulièrement été diffusées sur la page Facebook de la LPO nationale.

B. Interventions diverses

- Intervention du responsable de la LPO Grands Causses au CSRPN de Toulouse le 26 octobre 2012.

C. L'événementiel du lâcher

Des circonstances nationales et locales n'ont pas permis de communiquer comme nous l'avions prévu sur l'événement du lâcher. Le Préfet de la Lozère a exprimé son opposition à l'organisation d'un événementiel public pour plusieurs raisons :

- Le lâcher ayant lieu pendant la période des élections législatives (devoir de réserve des élus et du personnel du Parc national des Cévennes),
- Le retour du Loup a rendu le contexte local délicat et tendu selon le Préfet, notamment avec les éleveurs.

Pour ces raisons, nous n'avons pu donner l'envergure espérée à l'événement de la présentation des oiseaux. Le jour du lâcher, la manifestation s'est déroulée en cercle restreint. Une centaine de personnes étaient présentes. Les partenaires techniques et financiers, les enfants des deux centres de loisirs aveyronnais et une petite délégation des enfants des écoles de Meyrueis et du Méjean ont été invités. Les journalistes et les élus n'ont donc pas été contactés et il n'y a eu aucune communication dans la presse.

- Déroulement de l'événement :

Après l'accueil des invités, un discours a été prononcé par le responsable de la LPO Grands Causses. Différents intervenants ont pris la parole : Sandrine Descaves (Parc national des Cévennes), Jean François et Michel Terrasse (LPO et VCF), Etienne Marlé (Asters), Marie-Hélène et Erick Causse. Les oiseaux ont été présentés au public et les enfants des écoles et des centres de loisirs les ont baptisés. Les enfants des centres de loisirs ont également présenté un court spectacle.

Les trois gypaètes ont été transportés jusqu'à Frépestel et ont été installés dans la cavité.



Illustration n° 16: Présentation des oiseaux au public par les équipes de la LPO Grands Causses et du Parc national des Cévennes
Bruno Berthemy©



Illustration n° 17: Transport des oiseaux jusqu'à la cavité de lâcher
Bruno Berthemy©

Le public a pu observer le dépôt des oiseaux dans la vire à l'aide longues vues mises à disposition. Une dégustation de la « Cuvée barbatus » a été proposée.

Le lâcher a été supervisé par le responsable de la LPO Grands Causses et organisé conjointement avec les membres de la LPO Grands Causses ainsi que les agents du Parc national des Cévennes.

Les circonstances électorales et les débats au sujet du Loup ont malheureusement eu un impact sur la communication sur ce premier lâcher. Peu des personnes, ont été informées de l'opération. L'information et la sensibilisation, de la population locale notamment, seront à poursuivre les années à venir.

D. La « Cuvée barbatus »

L'arrivée des jeunes Gypaètes en Lozère a été accueillie avec une cuvée à leur effigie, produite dans les Gorges du Tarn (Domaine de Gabalie, 48 320 Ispagnac).

A l'occasion du lâcher, la « Cuvée barbatus » a été proposée aux invités. Ce partenariat avec Sylvain Gachet, viticulteur en zone cœur de Parc national, a été mené par les agents et chargés de mission du Parc.



Illustration n°18 : Etiquette « Cuvée barbatus »

E. Le site internet Gypaète barbu Grands Causses

Ce site a été le point d'ancrage central de la communication et de diffusion d'informations à propos du projet.

Le site a été mis en ligne sur la plateforme de La Mission rapaces de la LPO, le 17 juin 2012 à l'adresse suivante : <http://rapaces.lpo.fr/vautours/gypaete/>

Il présente tous les aspects du projet : présentation, description technique, historique, cadre légal, provenance des oiseaux, lien avec les autres programmes, description de l'espèce, actualité récente,...

Il est composé de plusieurs onglets : « Actualités », « Le Projet », « Le Gypaète barbu », « Les partenaires », « Le suivi des oiseaux », « Comment agir ? » et « Documentation ». Des sous onglets permettent d'organiser le contenu avec clarté.

De nombreux documents relatifs aux projets ont été mis en ligne et peuvent être téléchargés (Plan National d'Action, étude de faisabilité, brochures, fiches d'observations, articles, etc.)

Le site a également permis de diffuser les cartes de suivi GPS des oiseaux. Ces éléments sur l'évolution des oiseaux ont apporté une dimension « vivante » au site.

Des informations régulières sur le déroulement de l'opération sont diffusées.

En 2012, 43 articles ont été publiés dans la rubrique actualités (nouvelles des oiseaux lâchés dans les Grands Causses et les autres programmes, nouvelles des autres programmes de réintroduction et de conservation de Gypaète barbu en Europe, informations sur les actions et événements liés au Plan National d'Action et au réseau IBM).

L'onglet « Actualité » et « Suivi des oiseaux » ont été les pages les plus consultées.

Avec 11 757 visites du 17 juin au 7 décembre 2012, le site Gypaète Grands causses a été le plus consulté parmi les sites de la plateforme de la Mission rapaces. Cela représente 4,3% de la totalité des visites sur les sites de la Mission Rapaces. A noter que le nombre de visites a été le plus important au mois d'août 2012. L'onglet 'Suivi des oiseaux', qui présente les positions et déplacements des oiseaux lâchés est le plus consulté.

Le temps moyen passé sur le site est d'1 minute et 29 sec.

Le contenu de ce site internet a été conçu par la LPO Grands Causses. Il a été réalisé par la société « La Tomate bleue ».

F. Un dépliant/affiche

Un dépliant d'information sur le projet et le Gypaète a été édité courant juin 2012 (conception LPO Grands Causses et réalisation La Tomate Bleue).

Ce document vise le grand public et les partenaires et vise à informer de manière simplifiée sur le projet. L'objectif de ce document est de rendre accessible l'observation naturaliste des gypaètes barbus et d'impliquer un public large.

Le choix d'un dépliant-affiche a été retenu pour donner à ce document un fort aspect visuel et graphique. Il s'agit d'un document A3 plié. Lorsqu'il est plié, il correspond à un format A5. Au recto, il y a un poster photographique et au verso les informations relatives au projet et à l'espèce et son intégration dans les Grands Causses.

Des photographies de gypaètes juvéniles, adultes, posés et en vol ont été intégrées.

Il a également permis de diffuser l'adresse du site internet et de diffuser les logos des partenaires. Il a été largement diffusé le jour du lâcher, au cours de diverses occasions auprès des partenaires, des élus et de tout public.

Ce document a été conçu pour être diffusé pendant les deux premières années de lâcher.



Illustration n°19 : Dépliant/affiche Gypaète barbu Grands Causses

G. Une exposition sur le Gypaète barbu dans les Grands Causses

Une exposition a été réalisée par le Parc national des Cévennes (antenne Causses Gorges et Chargée de mission communication). Une version française et une version anglophone ont été éditées. L'exemplaire fourni à la LPO Grands Causses a été exposé au stand d'accueil, au camping La Cascade. La version en anglais a été exposée lors du meeting IBM à Brunnen (en Suisse), en novembre 2012.

Une version francophone a été mise à disposition de la Maison des Vautours toute la saison 2012. Les deux versions ont été exposées tout l'été au Villaret, siège de l'antenne Causses Gorges du Parc national des Cévennes, sur la commune de Hures-la-Parade.



Illustration n°20 : Exposition réalisée par le Parc national des Cévennes
LPO Grands Causses©

I. L'accueil du public au camping « La Cascade » à Salvinsac

Afin d'informer le public (grand public, touristes, élus, partenaires, observateurs locaux, naturalistes, etc.) sur le gypaète et le programme de lâcher, un stand d'accueil et d'information s'est tenu pendant deux mois (du 13 juin au 10 août 2012), au camping La Cascade, à Salvinsac.

Une exposition et de la documentation étaient mises à disposition du public. Des explications sur l'opération et des nouvelles des oiseaux étaient données quotidiennement aux vacanciers du camping, à des personnes de l'extérieur ou aux visiteurs redirigés à l'accueil par les surveillants présents sur le site de lâcher. Il était également permis aux visiteurs d'observer les oiseaux de loin, à l'aide d'une longue vue.

Des vacanciers séjournant au camping, quelques habitants de Meyrueis et alentours, des partenaires et les personnes redirigées depuis le site de lâcher ont été accueillis. Les personnes renseignées ont beaucoup apprécié pouvoir observer les oiseaux et suivre leur évolution.

Les surveillants ont remarqué le grand intérêt de la part des vacanciers du camping pour les oiseaux. Malgré la

diffusion a minima sur ce premier lâcher, l'accueil a constitué un outil de communication et de sensibilisation très important pour tous les publics rencontrés.



Illustration n°21 : Visite de Philippe de Grissac (Vice-Président de la LPO) à l'accueil
LPO Grands Causses©

J. L'appel à dons national en faveur du Gypaète barbu dans les Grands Causses

La LPO France a lancé une campagne d'appel à dons national en faveur du programme de renforcement de la population de Gypaète barbu dans les Grands Causses. Les adhérents 45 000 adhérents de la LPO ont reçu de la documentation les invitant à soutenir l'opération.

La mission Rapaces a également invité les abonnés du magazine « Rapaces de France » à soutenir financièrement l'opération.

K. Les actions réalisées par les Parc national des Cévennes

- Rédaction et édition d'un livret espèce sur le Gypaète barbu pour compléter la collection des livrets espèces du parc (édition en 2013).
- Rédactions de brèves ou petits articles de type « carnet de terrain » qui ont été publiés sur internet.
- Information des acteurs de sports de plaine nature (CAF de Millau).
- Information en comité interdépartemental vautours/élevage sous l'égide du Préfet de Lozère.

VIII. Les animations autour du Gypaète barbu

Un stagiaire de BTS spécialisé dans l'animation a été recruté pour assister la chargée d'animation de la LPO Grands Causses pour les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement associées au présent dossier, de début juin jusqu'à la fin du mois d'août 2012.

La Chargée d'animation et le stagiaire animation ont assuré l'ensemble des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur le Gypaète.

A. L'action éducative « Retour du casseur d'os »

La LPO Grands Causses est intervenue auprès de 2 centres de loisirs aveyronnais de Séverac-le-Château et de Rivière-sur-Tarn, pour un programme de 1 journée et 2 demi-journées (découvrir la biologie du Gypaète et sa place parmi les autres vautours, informations sur les objectifs du programme de réintroduction Grands Causses, trouver un nom pour l'un des trois gypaètes barbus relâchés). Les enfants ont également assisté et participé au lâcher (présentation de chansons). 61 enfants et 7 éducateurs ont été sensibilisés.

Un contact a été gardé avec ces structures avec l'envoi des journaux de bords. Il a été discuté d'une poursuite des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles par la mise en place d'un événementiel interne au centre pour l'année 2013 avec la participation des enfants ayant suivi le projet.

B. Le Club nature « Gypaète »

De juillet à août 2012, la LPO Grands Causses a proposé aux enfants du VVF de Meyrueis (de 6 à 11 ans) des animations sur le thème du Gypaète, pendant 2 journées et 2 demi-journées (découvrir la biologie de l'espèce et sa place parmi les autres vautours, informations sur les objectifs du projet Grands Causses, présentation d'un spectacle sur le Gypaète aux autres vacanciers du centre VVF et observation des gypaètes lâchés en 2012). Au total, 42 enfants ont participé et environ 60 personnes étaient présentes lors du spectacle.



Illustration n°22: Animations avec les scolaires et les centres de loisirs le jour du lâcher

LPO Grands Causses©

C. Les soirées organisées par le Parc national des Cévennes

- Les agents de l'antenne causses et gorges ont organisé trois soirées sur la thématique du Gypaète barbu, à destination des habitants du Causse Méjean et de la Jonte. Un apéritif dinatoire a été offert aux participants. Le film réalisé par le Parc naturel régional du Vercors (« L'envol d'un Géant ») sur le

programme de lâchers dans le Vercors a été diffusé. Il été suivi d'une discussion/débat autour du lâcher des gypaètes à Meyrueis.

L'objectif de ces veillées Gypaète étaient de créer une ambiance conviviale favorisant les échanges, pour présenter le programme et recueillir l'avis du public local, valoriser les espèces de vautours déjà présentes, leur métier dans la Nature, leur lien avec l'agro-pastoralisme.

- Le Parc national des Cévennes a contacté les écoles et collèges des Causses de Sauveterre et Méjean et des gorges du Tarn, de la Jonte, du Trévezet et de la vallée du Tarnon pour proposer la thématique Gypaète barbu et vautours dans leur projet d'école. Plusieurs écoles et collèges sont partenaires : Florac, Meyrueis, Le Méjean, Saint-Georges-de-Levéjac, Sainte-Enimie, Lanuéjols.

Le Plan d'action du Parc national des Cévennes (2012-2015) sur cette thématique permet d'aborder par un cas concret (la réintroduction des vautours dans les Grands Causses) divers points aux programmes de l'Education Nationale allant des éléments de connaissance sur la biologie des espèces au Développement durable

IX. Perspectives pour les années à venir

L'expérience acquise lors de ce premier lâcher permettra d'avoir davantage de recul et d'améliorer les lâchers à venir.

Le prochain lâcher se déroulera sur un autre département, dans une région différente (dans les gorges du Trévezet, en Aveyron). Bien qu'il s'agisse d'un second lâcher, toutes les démarches sont à engager de nouveau. Les aménagements du site de lâcher doivent être réalisés (poste d'affût, aménagement de la cavité, périmètre de protection) et de nouvelles démarches de sensibilisation et d'information seront engagées.

De plus, les autorisations administratives pour mettre en œuvre ce lâcher sont de nouveau nécessaires. Nous avons anticipé davantage le dépôt des autorisations (début octobre 2012) pour permettre aux administrations d'instruire un dossier portant sur la totalité du programme et sur les deux sites de lâcher.

En 2013, nous pouvons espérer que trois oiseaux nous soient confiés.

Pour les années suivantes, les lâchers pourraient se dérouler simultanément sur les deux sites, si les moyens humains et financiers, le nombre d'oiseaux disponibles, ainsi que l'expérience acquise nous le permettent.

A compter de 2013, la LPO Grands Causses pourra compter sur de nouveaux partenaires. C'est le cas de la Fondation MAVA, qui s'engage financièrement auprès de la LPO pour la mise en œuvre de l'opération.

De plus, l'appel à don national lancé par la LPO fin 2012 permettra de renforcer le financement de cette opération.

La collecte d'équarrissage

La LPO Grands Causses a en gestion deux sites de nourrissage pour les vautours, alimentés par une collecte d'équarrissage.

Cette collecte et le dépôt sur le charnier historique de Cassagnes réalisés pour les vautours par la LPO Grands Causses, existent depuis maintenant près de 30 ans.

En 2012 les éleveurs collectés par la LPO sont au nombre de 25 (voir liste). La plupart des éleveurs du réseau se situent dans la Vallée du Tarn entre Peyreleau et Millau (voir carte).

Deux charniers sont alimentés : Cauvel, situé en corniche des Gorges du Tarn sur la commune de Saint-Rome de Dolan et Cassagnes, site historique de la réintroduction, situé sur le Causse Mejean au-dessus des Gorges de la Jonte sur la commune de Saint-Pierre des Tripiers. Ces deux charniers sont en Lozère et bénéficient d'un Arrêté Préfectoral. La DDCSPP a effectué une visite des deux charniers le 29 septembre 2011 afin de renouveler ces arrêtés.

La LPO Grands-Causses est sous-traitante de deux sociétés d'équarrissage : la Fersobio qui a changé de nom en 2010 et qui s'appelle maintenant « ATEMAX sud-ouest », et la « SARIA Industrie » qui fait partie du groupe « SIFDDA ». La LPO est rémunérée pour ce service d'équarrissage.

Le déroulement de la collecte est simple, l'éleveur qui a de la mortalité dans son troupeau nous appelle ou laisse un message sur le répondeur à Peyreleau. La demande d'enlèvement est traitée le jour même ou le lendemain. Nous remettons à l'éleveur un bon d'équarrissage au moment de l'enlèvement du cadavre dans l'exploitation. La facturation est établie par la LPO, puis envoyée chaque mois aux sociétés d'équarrissage, avec les tableaux de saisies.

Rémunération :

ATEMAX Sud-Ouest : 800 € / tonne, lot 35 zone 8 (dépt. Aveyron)

SIFDDA : lot 34 zone 7 (dépt. Gard) 651,22 € / tonne de janvier à août et 681,38 € / tonne de septembre à décembre. Lot 35 zone 8 (dépt. Aveyron) 634,29 € / tonne de janvier à août et 663,68 € / tonne de septembre à décembre.

Pour le calcul des tonnages, les abaques mises en place par le Service Public d'Equarrissage pour l'année 2012 sont :

Brebis = 60 Kg

Un bélier = 68 kg

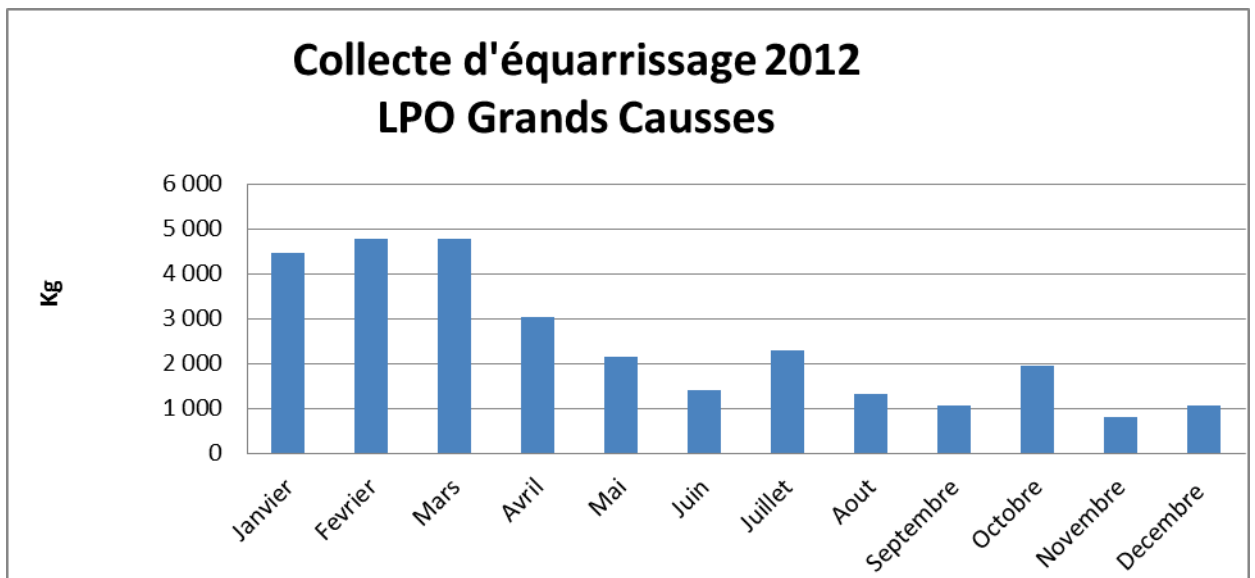
Une chèvre 53 kg

Un agneau de moins d'un mois = 11 kg

Un agneau d'engraissement = 27 kg

Les tonnages collectés et déposés sur les sites de nourrissage ont été cette année de 29.271 Kg. (Graphique 1 et 2).

La période de janvier à avril correspond à une forte mortalité durant la mise-bas des brebis.



(Graphique 1) répartition des tonnages mois par mois tout au long de l'année.

Divers accidents dûs au début de la traite (mammites), aux mauvais dosages d'une alimentation très riche en azote pour faire monter la lactation, aux changements d'alimentation pendant les premières sorties des brebis dans les prairies artificielles entraînent une mortalité abondante...

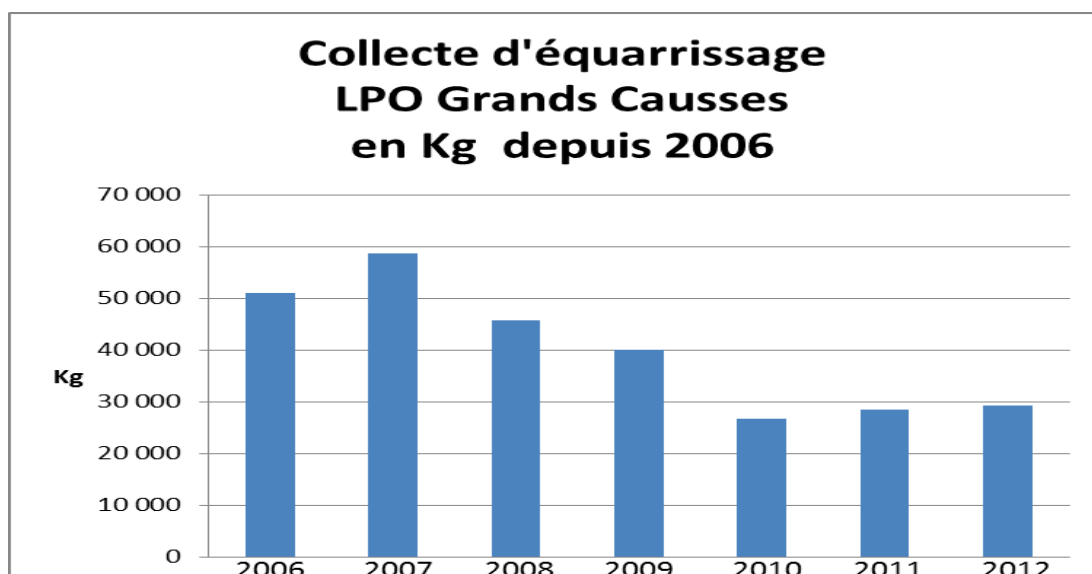


Brebis prête à être enlevée dans une exploitation

La période de mai à décembre correspond à un moment plus calme pour les brebis : fin de la traite, période de gestation...

Le nombre de brebis collectées en 2012 est de 342.

De plus, nous collectons les agneaux naissants, ce qui fait augmenter le tonnage en période d'agnelage. Le nombre d'agneaux naissants (moins de 1 mois) collectés est de 556. 15 béliers ont été collectés pour cette année 2012.



Graphique 2 répartition des tonnages collectés et déposés depuis 2006

Cette année un seul éleveur issu du réseau de collecte a choisi le système de la placette à usage individuel sur son exploitation. Ce qui explique la légère baisse du nombre d'exploitations collectées (tableau1).

année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'exploitations collectées	55	51	43	28	26	25	24

Nous effectuons la collecte avec un véhicule 4X4,
20.097 km ont été parcourus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012.

L'entretien des charniers est réalisé régulièrement : incinération des ossements, des peaux, débroussaillage autour du charnier.



Incinération des os et peaux sur le site de « nourrissage de Cassagnes »

Suivi par lecture de bagues sur le site de Cassagnes

Les curées sur le charnier de Cassagnes sont l'occasion de faire un suivi individuel par lectures de bagues codées de type DARVIC. Ainsi, cette année, ce sont 1330 lectures de bagues de vautours fauves et 616 de vautours moines qui ont été effectuées. En 2012, **407 vautours fauves** et **69 vautours moines** différents ont donc été contrôlés. Ce travail de lecture de bagues est fait dans la continuité du dépôt des carcasses et pendant environ une heure. Des séances spéciales sont de temps en temps effectuées pour lire des bagues TY du muséum, car un certain nombre de vautours ont perdu leur bague codé DARVIC.

Pour maximiser ces identifications, un piège photo mobile a été installé périodiquement sur le charnier afin de contrôler la présence des oiseaux hors période de dépôt et en dehors des heures de notre présence. Cet équipement est aussi installé sur une placette éleveur excentrée des colonies de vautours.

Ce travail d'indentification des individus s'intègre dans le suivi global de dynamique des populations de vautours dans les Causses par le CNRS et le Muséum.



Prise de vue par piège photo pendant la curée sur le site de nourrissage de Cassagnes

Autres utilisations du site de Cassagnes

Nous utilisons le site de nourrissage de Cassagnes pour différentes actions : études, sensibilisations, actions de formations.

Des captures sont réalisées afin de poser et récupérer des balises GPS sur les vautours fauves pour effectuer des études sur leurs déplacements et des études comportementales (programme CNRS-MNHM-CEFE).

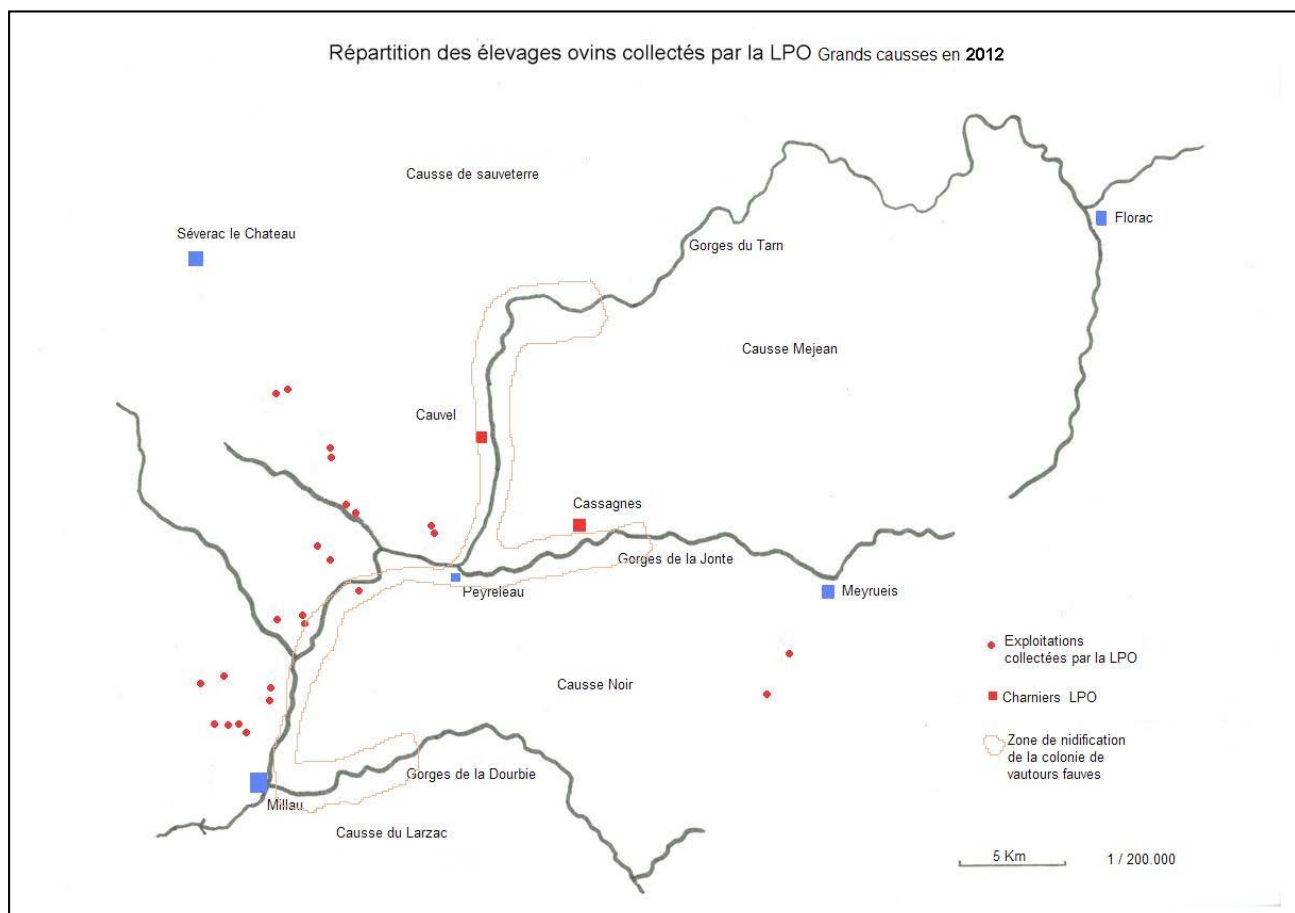


Volière de capture et de stockage des vautours de à Cassagnes en 2012

Tous les ans pendant la période estivale, nous gardons également dans les volières, de jeunes vautours (fauves ou moines) capturés après l'envol, ce qui implique un nourrissage régulier de ces oiseaux captifs.

Enfin, des études comportementales ont été conduites par Olivier Duriez (CEFE Montpellier) au cours de la curée et un article dans la revue scientifique « *Bird Study* » a été produit (*Intra-specific competition in foraging Griffon Vultures Gyps fulvus: 1. Dynamics of group feeding*).

La collecte d'équarrissage est aussi l'occasion d'entretenir des relations et des contacts avec les éleveurs ovins de la région.



La curée est un puissant outil pédagogique et de communication que nous utilisons lors d'actions de formation, d'information et de sensibilisation auprès de publics spécialisés ou de journalistes. Une caméra de la Maison des Vautours est installée sur le charnier de Cassagnes afin de filmer et présenter la curée au public.

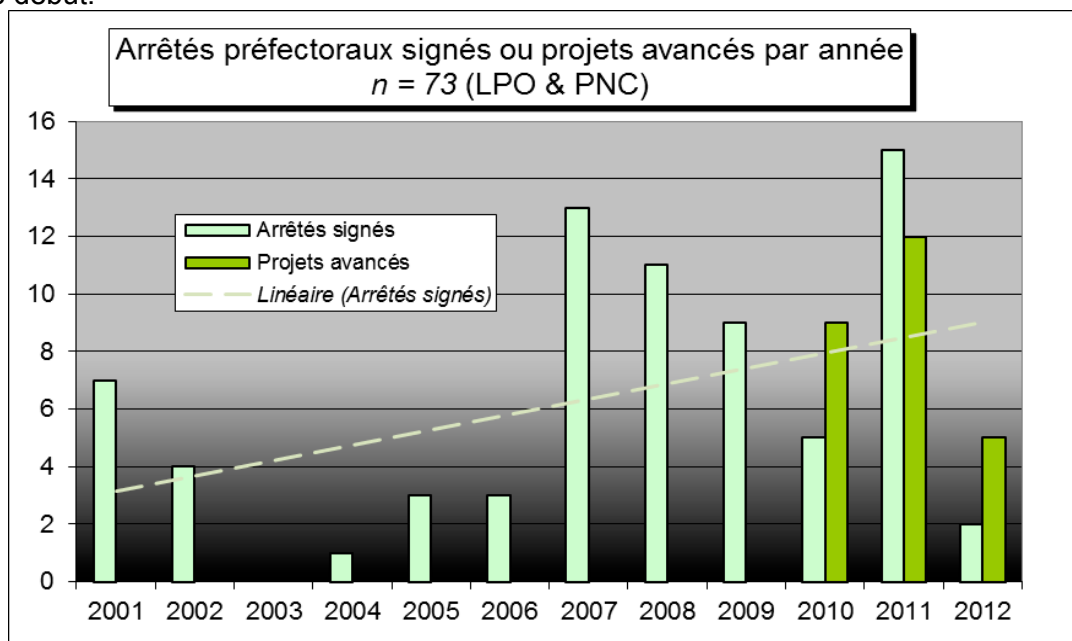
Les Placettes d'alimentation

Le programme de développement des placettes éleveurs gérées par les exploitants continue. En 2012, pour la LPO Grands Causses, ce sont seulement 2 nouveaux arrêtés qui ont été obtenus pour le département de l'Aveyron.

Cette légère diminution du rythme de créations et d'autorisations vient du fait que les éleveurs sont maintenant sollicités pour réaliser le travail de clôture demandé. Les services techniques de la DDCSPP ne signent l'arrêté qu'après avoir fait une visite de conformité sur le site, ces travaux terminés. Certains éleveurs (4 actuellement) doivent faire ce travail depuis un certain temps... près de 2 ans pour l'un de ces éleveurs... et il n'est toujours pas fait malgré de nombreuses relances dont une par courrier. Pour 2012, 5 nouveaux dossiers ont été envoyés aux services de la DDCSPP.

De nombreuses demandes sont encore recensées et une dizaine d'éleveurs qui ont contacté la LPO Grands Causses pour étudier leur demande devraient voir leur demande étudiée en 2013.

Pour ce travail sur le développement du réseau de placettes, il faut saluer ici le travail des services techniques de la DDCSPP, notamment ceux de l'Aveyron, qui nous ont suivis sur ce programme depuis le début.



Le Parc national de son côté continue également ce travail mais aucun arrêté n'a été signé en 2012. En revanche, quelques éleveurs encore collectés dans le secteur du PNC maintenant devraient se voir proposer une placette pour l'année prochaine.

Si l'on comptabilise l'ensemble des placettes d'alimentation similaires à celles développées dans les Causses, c'est-à-dire des placettes éleveurs gérées par des éleveurs, on arrive à un total de plus de 130 pour la France.

GESTION DES MENACES

Limiter l'impact du réseau d'ERDF

Cette année, 2 cas avérés de mortalité de Vautours fauves liés au réseau moyenne tension d'ERDF ont été portés à notre connaissance. Pour le cas aveyronnais (cause Noir), un courrier a été transmis aux services d'ERDF pour faire neutraliser le poteau. Le deuxième cas concernait une électrocution en Ardèche, à proximité d'une placette d'alimentation. Nos collègues de ce département ont fait le nécessaire auprès des services d'ERDF de ce département.

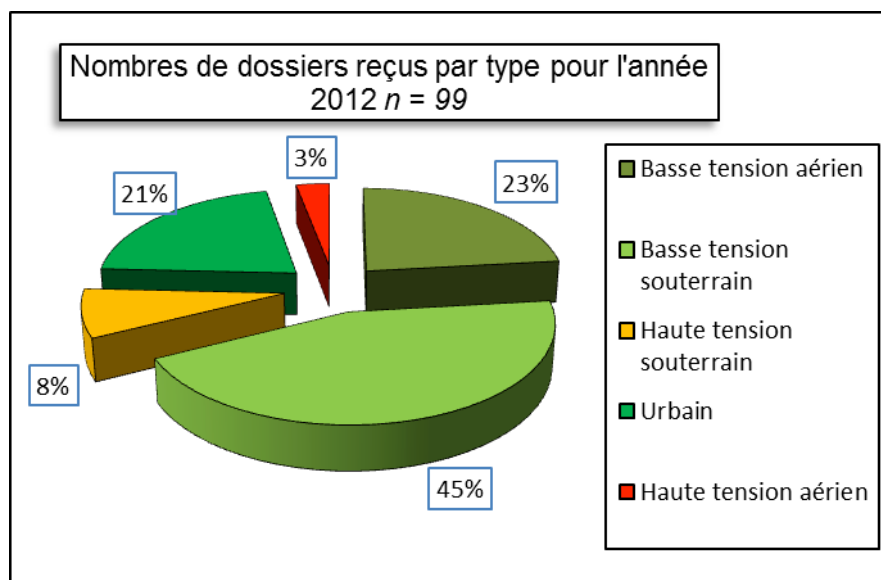
Un troisième cas suspecté n'a pas fait l'objet d'un courrier car la cause de la mort n'était pas certaine et le cadavre décomposé.

Un cas d'électrocution de Vautours moine a été porté à notre connaissance (Nous avons peu d'information pour ce cas), mais la cause de la mort a pu être précisée grâce à l'autopsie réalisée au mois de décembre 2012.

Des travaux sur une portion de ligne ont été effectués début septembre 2012 suite à l'électrocution d'un vautour moine à cet endroit en 2010. Le délai entre l'électrocution d'un oiseau et la neutralisation de la portion de ligne concernée est long car les services d'ERDF attendent d'avoir plusieurs chantiers dans une même zone pour opérer, les coûts d'intervention de ces équipes spécialisées étant assez élevés.

Dans le cas des dossiers que nous recevons pour avis, les délais sont beaucoup plus courts car la mise en sécurité avifaune se fait en même temps que les travaux projetés.

Pour rappel, et depuis un certain nombre d'années, l'ensemble des projets de création de ligne, de modification d'installation ou de travaux en général sur le réseau font l'objet d'un envoi systématique à nos services. Chaque dossier est étudié et en fonction de la nature des travaux et de leur localisation, un courrier est envoyé pour demander aux services d'ERDF une sécurisation avifaune (pose de spirales anticollision et cierges dissuadant les rapaces de se poser sur les armements).



Cette année, 99 dossiers nous sont parvenus et 6 courriers ont été envoyés pour demande d'intervention.

Quarante-huit communes et trois départements sont concernés par ces dossiers, l'Aveyron avec 87% des projets de travaux, le Gard 7% et la Lozère 6%.

Peu de demandes de sécurisation sont faites vu la nature des travaux projetés consistant dans la plupart des cas, soit à de l'enfouissement (plus de 53%), de la basse tension en aérien (23%) ou encore des travaux se localisant en zone urbaine (21%) donc pas ou très peu dangereux pour les rapaces.

Suivi éco-toxicologique

Le 12 décembre 2012, deux salariés de l'antenne se sont rendus près de Lyon pour apporter 3 Vautours fauves et 2 vautours moines en vue d'autopsie à Florence Buronfosse (CNITV) dans le cadre du suivi sanitaire des colonies et de la vigilance poison.

Au 22/01/13, seules les autopsies ont été pratiquées mais les résultats des analyses ne sont pas encore connus.

Autres cas de mortalité :

1. Un vautour fauve non bagué retrouvé mort de cause inconnue dans un camping,
2. Un vautour fauve retrouvé mort non loin d'une ligne sans être sûr de la cause de la mort de l'animal (cadavre décomposé),
3. Un vautour fauve juvénile de 2012, probablement en difficulté, percuté par un véhicule sur une route du Causse du Larzac,
4. Un vautour fauve non bagué apporté au Centre de soins de Millau avec une fracture ouverte sur une des ailes et euthanasié là-bas,
5. Un vautour fauve né en 1986 ! et prédaté dans l'enclos des loups du Gévaudan près de Marvejols. (Il s'agit du deuxième cas).

Le 29 février 2012, un cadavre de Vautour moine était signalé au bord de la Dourbie en Aveyron. Un salarié de l'Antenne allait le chercher mais ne repérait pas de cause évidente de mortalité. A l'autopsie, une forte suspicion d'intoxication est soupçonnée :

«Animal en très bon état, pas de lésion caractéristique et présence d'un contenu digestif suspect, évoquant une intoxication par un inhibiteur des Cholinestérases»

Les analyses sont en cours.

Activité de pleine nature

Les activités de pleine nature continuent à se développer dans la région des Grands Causses. Tout au long de l'année, le Parc Régional des Grands Causses nous sollicite pour avis ou expertise dans le cas de courses pédestres, raids multi-activités et événementiels divers.

La LPO Grands Causses fait partie du Comité de pilotage du Cirque des Baumes, haut lieu de l'escalade européen.

Coupes forestières

Cette année, un couple de Vautour moine a échoué sa reproduction suite aux travaux d'un exploitant forestier dans les Gorges de la Jonte. Malgré les contacts pris avec cette entreprise par le Parc National des Cévennes, les travaux ont eu lieu à une mauvaise période pour les oiseaux. La LPO Grands Causses a fait un courrier à la DREAL pour l'informer de ce dossier.

La production de plaquettes (bois énergie) pour le chauffage est en augmentation dans la région. Les coupes forestières vont probablement aller en se multipliant dans les années à venir. En effet, suite à la possibilité d'exploiter de manière rentable certaines zones jusqu'alors tranquilles, les risques de dérangement voire de destruction d'habitat vont eux aussi augmenter, menaçant certains couples de cette espèce arboricole.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

L'équipe d'animation

Les prestations d'animation, de formation et d'information ont été réalisées principalement par Albane DERVIL, l'animatrice permanente, soutenue par Noémie ZILLETI (service civique volontaire), Raphaël NEOUZE (responsable de l'Antenne), Thierry DAVID (agent technique), Philippe LECUYER (chargé de mission) et Alexandre ZURECKI (stagiaire) et les stagiaires «Gypaètes» pour la tenue du stand d'accueil sur le site de la réintroduction.

Communication et promotion

Dépliants et affiches

- Programmes et affiches édités par le VVF de Meyrueis pour la promotion des activités que nous organisons en partenariat avec cette structure.
- Programmes et affiches comportant les activités proposées par le Parc national des Cévennes dans le cadre du festival nature.
- Programmes édités par la LPO 12, comportant des activités proposées par la LPO GC.
- Programmes édités par le PNRGC.
- 500 prospectus et affiches réalisés, édités et distribués pour la promotion des balades pédagogiques et veillées nature organisées en partenariat avec le Parc national des Cévennes.
- Document affiche pour le retour du Gypaète.

Pot d'accueil

Pendant l'été, afin de promouvoir les activités que nous proposons en partenariat avec le VVF de Meyrueis, nous participons aux pots d'accueil organisés par cette structure chaque dimanche matin. Lors de ce rendez-vous, les nouveaux arrivants sont présents ainsi que d'anciens vacanciers. Le principe est de présenter oralement la structure, les activités proposées pendant la semaine, de prodiguer des conseils et de répondre aux questions éventuelles du public.

Médias

Toutes nos activités grand public ont été relayées dans la presse locale pour en assurer leur promotion (week-end découverte, fête de la nature, ...)

Nous avons reçu plusieurs médias cités ci-dessous :

- un documentaire de 52 minutes sur le Vautour fauve intitulé « La dernière ombre » par Jean-Roch Meslin pour Ushuaia TV et montagne TV, enregistré dans les Causses, le Verdon et les Pyrénées. Ce documentaire a été largement diffusé en 2012.
- l'émission « Global Mag » d'Arte, diffusée le 24 octobre 2011 ;
- l'émission « Des Racines et des Ailes » de France 3, diffusée le 2 novembre 2011.
- l'émission « Télé matin » de France 2, diffusée le 18 novembre 2011.

Toutes ces interventions auprès des journalistes ont été réalisées soit par le responsable de programme, soit des salariés.

Démarchage

Le Parc national des Cévennes, l'Office de Tourisme de Millau et celui de Séverac le Château ont été démarchés pour la saison avec la création d'un document spécifique de promotion.
Le centre de loisirs et les écoles primaires de Séverac le château ont été contactés.
Le centre de loisirs de Rivière sur Tarn a été contacté.
Les écoles de Saint-Jean du Bruel, Trèves et Nant ont été démarchées pour la préparation de l'année 2013.

Hors saison

Animation

- 58 animations/sorties/réunions/rencontres,
- 52,5 demi-journées d'animation,
- 904 participants,
- 2211, 56 € de recette de prestations.

Partenaire	Nb de pers	Nb de jours	Nb d'anim	Recette
Événementiels	322	5,5	8	0€
Animations /formations	450	13	19	2211,56€
Stand accueil gypaète	?	62	?	0€
Rencontres/réunions	282	21	33	0€
TOTAL				

Autres activités

- Participation au dispositif « biodiversité tous concernés » du réseau école et nature,
- Participation au groupe de travail Education à l'Environnement et outils pédagogiques de la LPO nationale,
- Encadrement et recrutement Alexandre ZURESCKI, stagiaire,
- Participation au rencontre du réseau Pyrénées vivantes,
- Participation à la formation LPO prendre la parole en public,
- Participation aux rencontres de la Mission rapaces,
- Participation à la construction du projet « vivre la nature près de chez moi » avec le REEL,
- Participation au séminaire EE LPO.

Réseau Educatif

Le réseau d'acteurs éducatifs sur le thème des vautours est en cours d'élaboration. La première réunion constitutive a eu lieu le 23 juin 2011 à Peyreleau. A l'occasion de cette première phase de travail, les objectifs du réseau ont été conjointement élaborés et une première réflexion sur les actions à porter a été faite. Une deuxième réunion de travail a eu lieu le 21 novembre 2011. A cette occasion, le groupe a défini les actions à mener par le réseau, le rôle de chacune des parties, le tarif des prestations, la répartition des acteurs en fonction du territoire, la définition d'un concept de canton prioritaire, la répartition des publics.

Un questionnaire a été envoyé en janvier 2012 afin de connaître et de définir le contenu des actions, les besoins en communication, en outils pédagogiques et en matériel, ainsi que les besoins en formation.

La LPO Grands Causses a également participé les 26, 27 et 28 septembre 2012, aux rencontres du réseau «Pyrénées vivantes» afin d'acquérir des compétences et des connaissances pour la création et l'animation de notre réseau.

Malheureusement, ce travail a dû être arrêté pour ne pas mettre en péril l'obtention de la demande de financement pour le premier lâcher de Gypaètes en 2012. Les acteurs éducatifs ont, pour certains, repris contact avec nous pour connaître l'état d'avancement du projet.

Les animations proposées hors saison

Fête de la nature et journée nature Midi Pyrénées

Pour ces événements nous avons proposé un stand d'accueil et d'information vautours sur le site du Monna, dans les gorges de la Dourbie, et sur les corniches de la Jonte.

Week-end de découverte « Un pays, des vautours et des hommes »

Il s'agit d'une manifestation d'une durée de trois jours, qui a lieu dans un village de taille moyenne dans les secteurs où la population n'a pas l'habitude de côtoyer les vautours. Cette manifestation a pour objectif d'informer et de sensibiliser l'ensemble des publics présents : Scolaires, familles, élus, éleveurs...

Un week-end a été réalisé en Aveyron à Saint Jean Delnous les 23, 24 et 25 mars 2012.

35 scolaires de 4 à 11 ans ont été accueillis par 2 animateurs, 3 éleveurs étaient présents pour la réunion et environ 150 personnes adultes et enfants sont passés durant tout le week-end sur les différentes activités proposées (ateliers famille, expo, projection).



Week-end à Saint-Jean-Denous (PL)

Les éléments de communication représentent : 3000 prospectus distribués par la poste, déposés dans les commerces ou distribués aux écoles, 200 affiches posées dans les villages alentours, un communiqué destiné aux journaux locaux et agricoles, aux radios et TV locales, des dossiers personnalisés contenant de la documentation (affiche, prospectus et revues) ont été envoyés à toutes les écoles, associations et institutions des alentours. Cette année, nous avons apporté des modifications à cette manifestation déjà éprouvée, au niveau des activités pour les scolaires. Un questionnaire individuel a été transmis avant les animations.

Programme éducatif annuel « Au pays des vautours et retour du casseur d'os »

Nous avons réalisé 2 programmes avec les centres de loisirs de Rivière sur Tarn et Séverac le Château.

Ce programme se déroule sur 7 séances : 5 demi-journées au centre et 2 jours en sorties.

Au travers d'activités diversifiées (marionnettes, activités manuelles, jeux sportifs, histoires, expériences...), les enfants sont amenés à découvrir les vautours et comprendre le rôle qu'ils jouent dans la nature et l'impact des hommes sur les espèces. Lors de la dernière séance, les enfants ont co-écrit une chanson sur les vautours, qu'ils sont ensuite venus chanter en cœur, accompagnés de leurs animatrices, lors du relâcher des Gypaètes face au public d'initiés. Les enfants des 2 centres ont également dû se mettre d'accord pour choisir un nom à l'un des Gypaètes relâchés. Un lien a été gardé avec ces centres par l'envoi des carnets de bord. Il a été discuté d'une poursuite des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles par la mise en place d'un événementiel interne au centre pour l'année 2013 avec la participation des enfants ayant suivi le projet.

Ce projet a été relayé par la presse locale sous l'impulsion des directrices.

Module de formation « Conservation des vautours »

Afin de répondre au mieux aux nouveaux référentiels des BTS « GPN », un module de formation a été créé afin de présenter les programmes de conservation sous l'ensemble de ces aspects.

Ce module se compose d'une intervention en classe (diaporama/conférence) ainsi que d'une journée sortie de terrain et rencontre avec un éleveur.

Événement relâcher du Gypaète

Pour le jour du relâcher des Gypaètes, une manifestation a été organisée en cercle restreint. Ce sont environ 150 personnes du cercle naturaliste qui étaient présentes, ainsi que les enfants des 2

centres de loisirs aveyronnais et une petite délégation des enfants d'une école de Meyrueis et de Hures la Parade. Au programme : accueil, discours, présentation des oiseaux et attribution des noms choisis par les enfants, spectacles des centres de loisirs aveyronnais et apéritif.

Diverses interventions ponctuelles

Intervention et observation de curées avec des étudiants, des éleveurs, des institutionnels....

Formation «Accompagnateur de Moyenne Montagne»

En Partenariat avec la DDCSPP Lozère, nous sommes intervenus dans le cadre de la formation initiale « AMM ».

Stand d'accueil et d'information «Retour du Gypaète»

Afin d'informer les publics sur le Gypaète et le programme de réintroduction, un stand d'accueil s'est tenu pendant deux mois au camping La Cascade, situé dans la vallée du site de lâcher. Ce stand était matérialisé par la présence de la flamme LPO et de panneaux d'exposition, de la documentation et des longues-vues. Des stagiaires se tenaient à disposition pour faire observer et donner les explications. Des nouvelles des oiseaux étaient inscrites quotidiennement sur un tableau, à l'entrée du camping.

Les Partenaires

Le Parc naturel régional des Grands Causses

N'ayant aucun intervenant technique propre, le PNRGC fait régulièrement appel à nos services dans le cadre de ses missions, que se soit pour des missions d'expertise ou de formation..

Sup Agro Florac

Voilà plusieurs années consécutives que nous intervenons auprès des étudiants en licence professionnelle.

LEGTA Saint-Chely

Voilà plusieurs années consécutives que nous intervenons auprès des étudiants en BTS.

La saison estivale

Animation

- 49 sorties /animations.
- 61,5 demi-journées d'animation.
- 683 participants.
- 6630,5€ de recette de prestations.

Partenaire	Nb de pers	Nb de jours	Nb d'anim	Recette
VVF	505	25 ,50	38	5465,5€
PNC	128	2 ,5	5	780€
Animations ponctuelles	37	3 ,5	6	385€
TOTAL	683	61 ,5	49	6630,5€

Le Partenariat

VVF Village Meyrueis

Pour la douzième année consécutive, nous avons travaillé en partenariat avec cette structure afin de proposer diverses animations à destination des enfants et du grand public. Nos animations et interventions ont été très largement plébiscitées, avec un taux de satisfaction record selon les enquêtes du VVF.

Parc National des Cévennes

Dans le cadre du festival nature, nous avons cette année établi une convention de partenariat pour la réalisation de trois types d'animations rémunérées. Bien que nous souhaitons rééditer ce partenariat, celui-ci ne pourra être renouvelé car l'enveloppe maximum allouée à chaque structure est atteinte.

La Maison des vautours

Pour la première année nous avons proposé de réaliser une animation au cœur de la maison des vautours dans le cadre du festival nature du Parc national des Cévennes. Le gérant étant satisfait, ces soirées seront reconduites.

Animations proposée cette saison estivale

Club nature

L'animateur de la LPO intervient sur une semaine de 20h, réparties sur 4 jours, avec des enfants de 5 à 11 ans et autour d'une thématique nature. Les interventions s'effectuent sur le site, sans déplacement à l'extérieur.

Les thématiques générales (Vautours et Gypaète, oiseaux, rivière, vivre avec la nature) ont été choisies et conçues en fonction des potentialités du site, afin de favoriser le contact direct avec la nature. Les animations s'articulent autour du thème abordé, par des apprentissages progressifs. Les interventions sont conçues avec plusieurs activités de 20 min en moyenne, qui exploitent des approches diversifiées (observation, construction, jeux, expériences, dessins, ...) dans le but de sensibiliser les enfants à la nature. En fin de semaine, les enfants préparent et présentent un « spectacle » aux parents afin de leur transmettre tout ce qu'ils ont découvert durant la semaine.

Balade récréative «La biodiversité pour les nuls»

Cette balade très familiale a lieu en fin d'après-midi à Hielzas (Causse Méjean), le long d'un sentier (aller /retour) : observations des vautours et autres oiseaux présents sur le site, activités de découverte de la nature, à la lunette et aux jumelles : représentation concrète des vautours, boîtes de toucher, jeu de recherche de plantes, jeu de reconnaissance des rapaces, maquillage naturel... Un pique-nique est pris ensemble en fin de parcours. L'animateur partage le pique-nique composé de produits du terroir.

Projection/conférence «Les vautours»

Il s'agit de présentations organisées le soir pour tout public. L'animateur arrive avec tout le matériel nécessaire et l'installe sur le site. Après une brève présentation, l'animateur passe le film et anime ensuite un débat.

Sortie vautours et falaises

Il s'agit de sorties tout public, par demi-journées, avec 15 personnes au maximum. Ces sorties sont proposées tout l'été, une fois par semaine, en partenariat avec le VVF de Meyrueis. La sortie utilise un sentier propice aux observations de vautours. L'animateur aborde également les autres aspects du paysage.

Veillée contée « Contes d'oiseaux d'ici »

Le temps d'une soirée, avec un petit décor, l'animateur raconte une dizaine d'histoires d'oiseaux « locaux » et fournit des explications scientifiques sur ces oiseaux.

Espèces concernées : Vautours, Gypaète, Roitelet, Moineau, Pic épeiche, Linotte, Hibou...

Festival couve le vent

Cette balade intitulée par les organisateurs de la manifestation « la promenade aux oiseaux » s'articulait avec deux types d'interventions. Pendant qu'une partie du groupe effectuait des observations naturalistes et bénéficiait d'informations scientifiques par la LPO, l'autre partie du groupe écoutait des histoires où des oiseaux imaginaires étaient mis en scène. Pendant ce festival, nous avons également mis à disposition l'exposition photos de Bruno Berthemy.

Sortie adaptée « à la découverte des vautours »

Cette sortie est réalisée sur les corniches de la Jonte en petit comité (maximum 12 personnes). La première partie de la balade est- sous couvert forestier. Lors de ce cheminement, nous proposons différentes activités adaptées à des déficients mentaux : fixer une image avec des jumelles, taille réelle des vautours, classer les oiseaux parmi un lot d'images, les rapaces, les vautours. Toucher de

plumes et reconnaissance auditive des plumes d'oiseaux diurnes et nocturnes. Puis nous arrivons sur une terrasse avec une grande vue dégagée et nous laissons la place à l'observation : vautours en vol, posés au nid... Nous reprenons le même chemin pour le retour où nous réalisons également des activités : placer les images d'une curée dans l'ordre, et nous contons une histoire ... de vautours bien sûr !

Analyses

Activité annuelle

8842,6€ de recettes de prestations pour **114 demi-journées** d'intervention et **1737 participants** (hors journée Gypaète). L'année 2012 a connu une baisse due à plusieurs facteurs : la conjoncture non favorable, une forte concurrence qui engendre une baisse du volume des interventions, des interventions à des prix négociés, ainsi que les aléas du temps qui ont engendré l'annulation de plusieurs animations.

Rappel des autres années

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Participants	1457	1789	1529	2409	2045	2150	2203	2129	1712	815	1134	2475	1927	1737	
Recettes	7071€	9590€	6559€	13289€	12725€	9660€	14353€	13088€	10696€	7576€	7628€	9519€	11982	8843€	
Personnel (ETP)	1.15	1.35	0.95	1.50	1.45	1.05	1.35	1.50	1.75	1.10	1.10	1.35	1,75	1,30	
Demi-journée	149	169	117	197	197	189	188	154,5	Donnée perdu	76	86,5	170	156	114	

Perspectives

L'enjeu 2013 sera la mise en place effective du réseau éducatif «vautours» sous réserve que cette action obtienne un minimum de soutiens financiers en 2013.

Cette année sera également consacrée à la fin des actions prévues dans le Cadre du PNA Vautour moine et la mise en place d'actions de sensibilisation dans le cadre du retour du Gypaète en Aveyron.

Nous avons également été sollicités par le CAF/Couleur caillou (structure d'escalade) pour la mise en place d'actions de sensibilisation auprès de leurs publics. Ceci est une ouverture de travail intéressante mais ne sera envisageable que dans le cas où des financements seraient accordés. Le CAF/couleur caillou ne souhaite pas s'investir financièrement dans ce partenariat pour l'instant.

Une réflexion devra être entamée pour la promotion des activités éducatives auprès des scolaires et l'élargissement de l'offre afin d'assurer une pérennité sans entraver les autres structures du territoire. Pour la saison estivale, un grand travail de prospection devra être accompli suite à la perte de l'OT de Millau et la fermeture pour rénovation du VVF de Meyrueis.

Nous continuerons notre travail de coordination pour le groupe de travail national « Education à l'environnement » et participerons aux assises nationales de l'éducation à l'environnement de Lyon.

Résumé de la saison d'animation

L'activité d'animation a été assurée tout au long de l'année principalement par la chargée d'animation et le responsable de programme.

La promotion de nos activités est assurée par nos partenaires. A cela, s'ajoute notre propre communication.

La période hors saison a été marquée par la réalisation d'animations dans le cadre du FEDER «Suivi et conservation du Vautour moine», le programme sur la réintroduction du Gypaète, le dispositif «Biodiversité tous concernés» du réseau école et nature ou encore notre participation à différentes rencontres et réunions.

La saison estivale a été marquée par la baisse des prestations avec nos partenaires historiques et la non reconduction du partenariat avec l'Office de Tourisme de Millau suite à un changement de politique.

Avec **1737 participants, 8843€ de recettes de prestations** pour **114 demi-journées** d'interventions et **1.30 ETP**, l'année 2012 a connu une baisse des recettes de prestations et du temps de travail affecté à l'animation par rapport à 2011. Ce phénomène est dû à la conjoncture difficile et à la forte concurrence sur le territoire, ainsi qu'à une météo défavorable à la réalisation des animations.

L'année 2013 sera consacrée à la réalisation d'activités d'animation dans le cadre du projet Gypaète et à la mise en place des dernières actions dans le cadre du FEDER Vautour moine.

Nous garderons une attention particulière pour la mise en place concrète du réseau éducatif vautours.

Un gros travail de prospection devra être conduit pour la saison estivale suite à la fermeture du VVF de Meyrueis pour rénovation.

Enfin, nous poursuivrons notre travail pour le groupe national «Education à l'environnement» de la LPO et participerons aux assises nationales de l'éducation à l'environnement de Lyon.

REMERCIEMENTS

- Thierry DAVID, Albane DERVIL, Philippe LECUYER, Raphaël NEOUZE & Noémie ZILETTI (*LPO Grands Causses*) Laurent LAVAREC, Martine RAZIN, Yvan TARIEL l'équipe parisienne de la Mission rapaces de la LPO, Bruno BERTHEMY et enfin Michel & Jean-François TERRASSE.
- Un merci plus particulier à Jean-Louis PINNA (*bénévole*) pour la passion qu'il a pour ces oiseaux depuis toujours.
- Mais aussi : Sandrine & Bruno DESCIVES, Régis DESCAMP, Sylvie COENDERS, Géraldine COSTES, Jean de KERMABON, Isabelle & Jean-Pierre MALAFOSSE, Patrice MARTIN, Nathalie THOMAS ainsi que Bernard RICAU pour le Parc national des Cévennes.
- Jean-Baptiste MIHOUB, Olivier DURIEZ et François SARRAZIN pour le Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris.
- Florence BURONFOSSE (*Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires*), Frédéric DÉCANTE & Antoine SEGUIN (*Vétérinaires à Banassac*), Olivier PATOU (*vétérinaire à Millau*), Guy JONCOUR (*vétérinaire à Callac*) et Lydia VIGALIDES.
- Denise HENCK, Annie DAUDET & Marie Renée CHASSAN des services vétérinaires de l'Aveyron.
- Laurence PAILLARD des services vétérinaires du Gard.
- Xavier MEYRUEIX & Carine FONTERS des services vétérinaires de la Lozère
- Gilles VERGELY et Constant BAGNOLINI de la Maison des Vautours

Tout au long de l'année, des bénévoles, des stagiaires, des collaborateurs étrangers, des collègues d'autres départements, etc. viennent et participent également au travail de terrain et de suivi. Qu'ils soient ici remerciés pour leur participation.

Rémi DESTRE, François LEGENDRE, Xavier PEDEL & Fabien SANÉ (*ALEPE*) Nicolas BIDRON, Leslie CAMPOURCY, Alain HARDY, Rodolphe LIOZON, Samuel TALHOUET & Magali TRILLE (*Délégation LPO Aveyron*), Jean-Claude AUSTRUY (*UNCS*) Alvaro CAMINA, Silvère CORRE, Michel MURE & Florian VEAU (*CORA Ardèche*) Odile COUQUEBERG, Javier ELORIAGA (SP), Sylvain RIOLS, Marc GALVEZ, Mario-Alvarez KELLER, Julià ROSELL (SP).

Merci également aux collègues travaillant sur les programmes en cours dans les Alpes du sud ou les Pyrénées :

- Jean-Pierre CHOISY (*PNR du Vercors*) Sylvain HENRIQUET (*LPO PACA*) Marc PASTOURET & Jean-Michel TABART (*Vautours en Haute-Provence*) Roger MATHIEU, Christian TESSIER & Julien TRAVERSIER (*Vautours en Baronnies*) Yves ROULLAUD (*LPO Aude*) ainsi que Didier PEYRUSQUÉ & Linda RIEU (*Parc national des Pyrénées*).

Les services de garderie de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage sont également sollicités, qu'ils en soient également ici remerciés et notamment :

- Philippe AUGER, Guy CAZABONE, Jean-Marc CUGNASSE, Jérémie RIPAUD, Joseph MINICI & Eric RAMONDENC.

N'oublions pas les plus anciens ou les plus jeunes malheureusement disparus...

- Justin COSTECALDE (†), Bertrand ELIOTOUT (†) & Philippe FORNAIRON (†), ancien Directeur du FIR.

